

The copyright of this thesis vests in the author. No quotation from it or information derived from it is to be published without full acknowledgement of the source. The thesis is to be used for private study or non-commercial research purposes only.

Published by the University of Cape Town (UCT) in terms of the non-exclusive license granted to UCT by the author.

University of Cape Town
Faculty of Humanities
School of Languages and Literatures
2011

**L'expansion de la langue et de la culture française comme
manifestation d'un pouvoir doux. Le cas de l'Afrique du
Sud.**

Gulshan MOTALA
mtlgul001
gmotala@gmail.com

**A minor dissertation submitted in *partial fulfillment* of the requirements for the
award of the degree of Masters of Arts in French**

COMPULSORY DECLARATION

This work has not been previously submitted in whole, or in part, for the award of any degree. It is my own work. Each significant contribution to, and quotation in, this dissertation from the work, or works, of other people has been attributed, and has been cited and referenced.

Signature: _____

Date: 25/08/2011

Under the supervision of Dr Ruth de Oliveira and Dr Vanessa Everson

DECLARATION CONTRE LE PLAGIAT

1. This work has not been previously submitted in whole, or in part, for the award of any degree.
2. I know that plagiarism is wrong. Plagiarism is to use another's work and to pretend that it is one's own.
3. Each significant contribution to, and quotation in, this minor dissertation from the work, or works, of other people has been acknowledged through citation and reference.
4. This minor dissertation is my own work.
5. I have not allowed, and will not allow, anyone to copy my work with the intention of passing it off as his or her own work.
6. I have done the word processing and formatting of this minor dissertation myself. I understand that the correct formatting is part of the mark for this assignment and that it is therefore wrong for another person to do it for me.

Signature:

Date: 24/08/2011

Remerciements

Je tiens à remercier Dr Ruth de Oliveira, en tant que superviseur pour sa patience, ses conseils et sa motivation

Mes remerciements s'adressent également à Dr Everson et Madame le Roux pour ma formation en FLE

University of Cape Town

TABLE DE MATIERES

Introduction.....	5
<u>Chapitre 1 : Du pouvoir doux à l'expansion culturelle et linguistique.....</u>	<u>7</u>
1. La présence française dans le monde : histoire, actualité et implications politiques.....	7
1.1 Une présence française entre héritage historique et vecteur d'échange culturel.....	7
1.2 Histoire et causes de l'expansion culturelle et linguistique françaises.....	8
1.2.1 Histoire.....	8
1.2.2 Causes.....	10
1.3 Un renouveau contemporain.....	11
1.4 Implications politiques : l'hypothèse d'un pouvoir doux.....	12
1.4.1 La transformation du pouvoir selon Nye.....	12
1.4.2 Les stratégies de déploiement d'un pouvoir doux.....	14
2. La politique culturelle et linguistique française à l'étranger: une puissance douce?....	18
2.1 Les représentants français de la culture et de la langue françaises à l'étranger....	18
2.1.1 Un réseau unique au monde.....	18
2.1.2 L'amélioration du réseau culturel extérieur : le MAEE et la diffusion de la langue française.....	20
2.1.3 L'amélioration du réseau culturel extérieur : le rôle des opérateurs paraétatiques et non-gouvernementaux.....	24
2.2 Le réseau culturel français à l'étranger : objectifs et résultats.....	26
2.2.1 Un objectif prioritaire : les BRICS.....	26
2.2.2 Les résultats du réseau culturel français à l'étranger.....	28
3. La culture et la langue françaises dans le monde : l'OIF est-il un instrument du pouvoir doux au service de la France ?.....	30
3.1 L'OIF : origine et évolution.....	31

3.1.1	Une origine détachée de la France.....	31
3.1.2	L'entrée de la France en 1984 : nouveaux objectifs et élargissement.....	33
3.2	Le grand pouvoir d'attraction de l'OIF, vecteur d'une puissance douce ?	35
4.	L'expansion culturelle française hors du cadre du pouvoir doux : l'hypothèse de l'apport de la diversité culturelle et du multilinguisme.....	37
4.1.1	Multiculturalisme, diversité culturelle et multilinguisme : un cadre théorique.....	37
4.1.2	Le multiculturalisme : pour un sentiment d'appartenance.....	38
4.1.3	Le multilinguisme et la diversité culturelle.....	39
4.1.4	Les causes du multilinguisme.....	39
4.1.5	Multiculturalisme, diversité culturelle et multilinguisme dans l'expansion française.....	40
5.	Conclusion partielle.....	41
<u>Chapitre 2 : L'expansion française en Afrique du Sud: une manifestation de pouvoir doux</u>		<u>43</u>
1.	Les relations historiques entre la France et l'Afrique du Sud : implications pour la présence française contemporaine en Afrique du Sud.....	43
1.1	Historique de la présence française en Afrique du Sud.....	43
1.1.1	L'ère coloniale.....	43
1.1.2	Le vingtième siècle : relations économiques.....	44
1.1.3	Le vingtième siècle : relations culturelles.....	46
1.1.4	Bilan et perspectives de l'histoire de la présence française en Afrique du Sud.....	47
1.2	Les racines de la présence française actuelle en Afrique du Sud : ambitions géopolitiques et politiques culturelles.....	48

2. La présence française contemporaine en Afrique du Sud aux niveaux linguistiques et culturels.....	52
2.1 Les expansions linguistique et culturelle françaises en Afrique du Sud.....	52
2.1.1 Les statistiques de la présence française aux niveaux linguistique et culturel.....	52
2.1.2 Les structures qui promeuvent une expansion linguistique.....	53
2.1.3 Les structures qui promeuvent une expansion culturelle... ..	54
2.1.4 Bilan et perspectives.....	56
2.2 Les politiques linguistiques dans l'expansion française : une aide pour la construction de l'identité sud-africaine.....	57
3. Le rôle des stratégies et des structures dans l'expansion linguistique et culturelle : un effet domino pour une francophonie émergente.....	59
3.1 Démarches pour une diffusion française approfondie.....	59
3.1.1 Les stratégies mises en place par le gouvernement sud africain.....	60
3.1.2 Les stratégies mises en place dans l'éducation et dans la recherche scientifique.....	63
3.2 L'importance des structures évoquées: les institutions et organisations qui aident à l'intégration dans un espace francophone.....	65
4. Un cas de l'expansion française en Afrique du Sud : la ville de Durban.....	67
4.1 Comprendre l'expansion française à Durban : méthodologie des entretiens qualitatifs	68
4.2 La diversité linguistique et culturelle préexistante à Durban : un aspect favorable à l'expansion française.....	69

4.4.3	L'importance de l'Alliance Française de Durban pour l'expansion linguistique et la promotion de la diversité culturelle dans la ville.....	70
4.3.1	Les collaborations avec les structures locales dans le cadre de l'expansion culturelle.....	70
4.3.2	La pédagogie à l'Alliance Française de Durban pour une expansion française.....	74
4.4	L'importance de l'Université du KwaZulu Natal pour l'expansion linguistique du français dans la ville de Durban.....	75
4.5	La Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) à Durban.....	77
	Conclusion.....	79
	Bibliographie et Sitographie.....	81
	Annexe 1.....	86
	Annexe 2.....	88

Introduction

La France était et est toujours un pays de puissance et d'influence mondiale. Sa présence forte est visible dans de plusieurs continents du monde aux niveaux politique, économique, culturel et linguistique. Cette présence est due à deux facteurs principaux : la migration du peuple français d'une part, et la colonisation menée par son état d'autre part. Ces deux facteurs ont contribué à une expansion de la France et également à une affirmation de la force de l'identité française. Pourtant, cinquante ans après sa période colonialiste, la France se répand à nouveau dans de nouvelles zones dans le monde. Une présence française est visible aujourd'hui dans des pays qui n'ont a priori pas de liens historiques avec la France. La présente étude a pour objectif de comprendre pourquoi et comment la France s'exporte dans ces zones afin de conserver le pouvoir qu'elle s'est construit historiquement dans le monde. En d'autres termes, il s'agit d'examiner comment la France cherche à tenir son rang de puissance mondiale.

La France et surtout la langue française ont déjà vécu, selon Klinkenberg (2008), trois mouvements d'expansion depuis le 17^{ème} siècle. A partir de cette théorie, nous pousserons l'idée de Klinkenberg en tentant de démontrer que l'expansion française vive actuellement son quatrième mouvement d'expansion. Le pays d'accueil de l'expansion française qui sera traité dans ce travail comme exemple de ce quatrième mouvement d'expansion est l'Afrique du Sud. Nous apporterons d'abord des précisions sur la nature d'un déploiement de pouvoir doux « soft power » tel que l'a décrit Nye (1990) afin de montrer que le pouvoir français s'exerce encore actuellement avec comme stratégie de diffuser sa langue et sa culture – deux éléments également riches et attirants. Nous examinerons les manifestations de ce pouvoir qui se réalise à travers des collaborations interdisciplinaires ainsi que l'utilisation faite des structures française, francophone et sud-africaine dans l'exercice de l'expansion française aux niveau culturel et linguistique. Nous analyserons enfin l'intérêt de l'expansion française de deux points de vue, c'est-à-dire l'intérêt d'une telle expansion pour la France d'une part, et d'autre part l'intérêt que trouve l'Afrique du sud dans l'acceptation et la promotion de l'expansion française à l'intérieur de son territoire. Ce sera l'occasion de vérifier que la France ne s'impose plus

par la force dans les pays étrangers et que les pays d'accueil acceptent aujourd'hui de plein gré sa présence.

Dans le premier chapitre, nous procéderons à une analyse des principales approches des théories de Joseph Nye sur le pouvoir doux ainsi que des moyens d'exercer un pouvoir dans le cadre d'une expansion linguistique et culturelle. Puis, nous continuerons à analyser la notion de l'expansion française en nous appuyant sur la théorie de Klinkenberg, qui examine les trois mouvements de l'expansion française d'un point de vue linguistique. Nous proposerons ensuite l'hypothèse d'un quatrième mouvement de l'expansion française, réalisé aux niveaux culturel et linguistique cette fois. L'importance des instruments de l'expansion française sera à son tour abordée afin de mettre en lumière comment la France se répand actuellement. Enfin, nous considérerons l'apport positif de l'expansion française dans les pays d'accueil. Nous notons à cette occasion que la présence française dans des pays étrangers apporte une diversité culturelle dans ces pays ainsi qu'un multilinguisme et un aspect de multiculturalité. Cet effet « secondaire » de l'expansion française sera également considéré comme faisant partie des objectifs poursuivis par les structures françaises et francophones.

Dans le deuxième chapitre, nous menons une étude de cas sur l'Afrique du Sud en tant que pays d'accueil pour la présence française. Cette partie de la recherche vise à dégager une meilleure compréhension de l'importance de l'expansion française en Afrique du Sud et dans la région de l'Afrique australe, notamment d'un point de vue géopolitique. Nous consacrerons une section à l'analyse des structures et de l'importance stratégique de ces dernières s'agissant de l'éducation et de la culture dans la perspective de l'expansion française en Afrique du Sud et dans sa région. Finalement, ce chapitre réalise une étude sur la présence française particulière à la ville de Durban. Il s'agira d'abord de montrer pourquoi l'Afrique du Sud est en passe de gagner peut-être le statut de 'francophonie émergente'. Il s'agira ensuite d'examiner comment, à Durban notamment, l'Afrique du Sud se sert de la présence française pour promouvoir une diversité culturelle et un multilinguisme.

Chapitre 1 : Du pouvoir doux à l'expansion culturelle et linguistique

1. La présence française dans le monde : histoire, actualité et implications politiques.

1.1 Une présence française entre héritage historique et vecteur d'échange culturel.

Si l'on considère les stratégies de migration et de colonisation mises en œuvre par la France hors de ses frontières comme une façon de s'exporter, on ne peut pas nier l'importance de l'impact linguistique et culturel dans les pays concernés par cette exportation. Ces pays sont connus aujourd'hui comme les pays 'francophones'.

La langue et la culture françaises telles qu'on les connaît aujourd'hui dans la Francophonie sont le produit des diverses dynamiques qui ont nourri l'expansion de la France dans le monde. On peut distinguer deux grands groupes de facteurs.

D'une part, on observe une présence de la culture française héritée des politiques dont le but était d'aboutir à une migration « de peuplement » - c'est-à-dire les cas où l'installation de Français en dehors de la métropole s'inscrivait dans le cadre d'une migration envisagée comme définitive. On citera ici principalement la migration française au Canada et en Acadie (tout au moins à ses débuts quand elle était activement encouragée par l'état français) (Lacoursière *et al* 2001 : 37).

D'autre part, la langue et la culture françaises subsistent également dans les territoires où la politique colonialiste de la France visait surtout à exploiter des ressources, sans qu'il ne soit nécessairement question de peuplement durable (Dulucq *et al* 2008 : 3). Pour ce cas de figure, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie sont des références évidentes.

Au total, on le voit, la diffusion de la culture française et de la langue française dans le monde résulte d'une grande multiplicité de facteurs tous liés à l'expansion de la France hors de ses frontières métropolitaines.

Certes, la migration et la colonisation françaises n'avaient pas précisément (et uniquement) pour but d'exporter et de diffuser la langue et la culture françaises dans le monde. Les motivations colonialistes françaises concernaient avant tout les domaines de l'économie, de la politique et de la religion (Balandier 2001 :11). En revanche, on peut considérer que l'impérialisme culturel (langue et culture) français constitue un effet secondaire de cette expansion colonialiste à visée politique, économique et culturelle.

Aujourd'hui l'héritage culturel et linguistique de cette expansion ne se cantonne pas à une seule forte présence de la culture et de la langue françaises hors de la France. Cet héritage culturel et linguistique de l'expansion française se manifeste également à travers de nombreux échanges culturels et linguistiques. Ce legs participe aussi à la création de nouvelles identités. On peut prendre comme exemple ici les mélanges entre les différentes langues et les différentes cultures qui ont donné vie à des identités créoles diverses, dans un pays comme l'île Maurice ou bien même aux Antilles (Balandier 2001 :13).

Il est ainsi possible d'étudier le développement de l'expansion française dans le monde sous un angle linguistique et culturel. 'L'expansion linguistique' selon Klinkenberg est «...le processus par lequel une variété de langue est amenée à élargir son champ de ...fonctions sociales» (Klinkenberg 2008 : 9). Cette expansion, on va le voir, arrive tout autant à l'intérieur d'un pays comme la France, comme à l'extérieur dans les pays étrangers.

1.2 Histoire et causes de l'expansion culturelle et linguistique française.

1.2.1 Histoire

Klinkenberg identifie trois mouvements d'expansion française en Europe et dans le monde au cours de l'histoire. Ce sont ces périodes clefs qui ont donné à la langue et à la culture françaises leur universalité contemporaine. Ces mouvements d'expansion seront

décrits dans ce qui suit. Nous verrons ici comment le français s'est fixé d'abord dans les textes religieux, puis s'est propagé dans les textes littéraires et puis dans les textes officiels pour finalement devenir une langue populaire en France, en Europe et dans les colonies françaises.

La première période d'expansion de la langue française a eu lieu au seizième siècle. Pendant cette période, le français devient successivement la langue de l'administration royale, puis celle de la justice avant d'atteindre finalement les couches populaires. D'une certaine manière, le français est d'abord parlé au sommet du royaume par le roi et sa cour, puis il se répand dans les couches intermédiaires du royaume (les clercs royaux et les juges) et enfin il descend dans la rue où les sujets français commencent à se l'approprier.

C'est au dix-septième siècle que le français prépare la généralisation de son usage sur le territoire français (Klinkenberg 2008 : 12). L'expansion du français entamée au seizième siècle se poursuit, de manière plus structurée cette fois. Cette époque est en effet marquée par la centralisation administrative du royaume français. Cette centralisation administrative s'accompagne d'une centralisation linguistique qui consacre largement le français comme langue de l'état : c'est la seconde période clef pour l'expansion française. Le français est la langue officielle du royaume et est imposé. Klinkenberg note non seulement la fondation de l'Académie Française, mais aussi les publications des dictionnaires et des grammaires qui montrent bien cet effort de structuration de l'emploi du français. Au début du dix-neuvième siècle, la langue française est largement consolidée en France. La révolution industrielle, l'enseignement obligatoire du français et le bannissement des patois et des langues régionales sont trois éléments qui viendront encore renforcer la généralisation de l'usage de la langue française en France à cette période.

La colonisation est le troisième mouvement d'expansion du français. A partir du 16^{ème} siècle, le français a déjà pris pied en Amérique et en Afrique, mais de manière marginale.

C'est au 19^{ème} siècle que le français s'exporte véritablement. Partout où l'administration coloniale s'installe, elle emporte avec elle le français. C'est le français qui sert de moyen de communication dans les colonies, jamais les langues locales. C'est ainsi que le français poursuit son expansion, en s'exportant au-delà des frontières de la métropole (Klinkenberg 2008 : 13).

En résumé, l'expansion du français est passée par trois phases successives. La première phase voit le français progresser dans une France plurilingue, d'abord parlé par les élites il se répand progressivement jusqu'à atteindre le peuple qui ne cesse pourtant pas complètement d'utiliser d'autres langues et d'autres patois. La seconde phase de l'expansion du français est plus organisée, peut-être plus imposée aussi. Pendant cette période, le royaume met tout en œuvre pour généraliser l'usage du français. Le français est la langue officielle de l'état qui l'impose à la nation toute entière au détriment des patois et des langues régionales qui sont éradiqués. Lors de la troisième phase, l'expansion du français s'inscrit dans le même schéma, mais hors des frontières de la France métropolitaine et sous forme de colonisation. Dans les colonies, l'administration française n'utilise que le français qu'elle tente d'imposer sur les territoires et sous sa juridiction.

Les observations qui ont été faites à propos des mouvements de l'expansion française par Klinkenberg démontrent comment le français s'est établi en France, puis s'est répandu dans ce même pays et enfin a été exporté à l'extérieur de cette nation. Il faudra approfondir la notion de l'expansion française en s'interrogeant sur les causes de ce mouvement. Klinkenberg illustre cette expansion culturelle et linguistique en abordant cinq phénomènes.

1.2.2 Causes

Tout d'abord, il y a un phénomène purement linguistique qui concerne l'apprentissage de la langue. On peut isoler un second vecteur d'expansion culturelle et linguistique dans

l'économie – on citera ici les exemples de la prospérité française pendant le dix-huitième siècle colonial ou celui du développement de l'anglais dans le cadre d'un vingtième siècle marqué par l'importance croissante de la technologie et de la tertiarisation (Berthet 2000:15). Ce phénomène économique de l'expansion culturelle et linguistique peut aussi intervenir à l'occasion d'une misère, d'une colonisation ou de modifications climatiques (Klinkenberg 2008 : 10). Prenons le cas du Vietnam, par exemple, où l'apprentissage de la langue française a encouragé la création d'une nouvelle élite au moment de la guerre. Une troisième explication de l'expansion culturelle et linguistique est la politique internationale. Cette troisième cause relative à la politique internationale est susceptible, selon Klinkenberg, de faire évoluer les rapports de force entre groupes linguistiques. Un quatrième facteur est lié à la politique intérieure des états et à l'institutionnalisation des langues qu'ils soutiennent : « l'expansion d'une langue peut ainsi être favorisée par sa normalisation, et par les institutions ou les équipements dont elle se voit dotée » (Klinkenberg 2008 : 10). La cinquième cause est de nature psychologique et sociologique. Une langue souffrant d'un déficit d'image auprès de ses locuteurs sera mise en concurrence avec d'autres langues chez ces derniers.

On peut en conclure que l'expansion d'une langue est une dynamique complexe. Une langue qui croît et se répand à un moment donné peut tout aussi bien décliner par la suite sous l'impulsion de l'un des facteurs évoqués plus haut. En d'autres termes : l'usage d'une langue est tout sauf statique. L'exemple de la langue française est tout à fait intéressant de ce point de vue. Aujourd'hui encore, l'usage du français évolue. On envisage d'ailleurs ces évolutions contemporaines dans ce qui suit.

1.3 Un renouveau contemporain.

Si l'on s'intéresse à nouveau aux mouvements de l'expansion linguistique et culturelle du français, il est important de noter que même si la langue et la culture françaises se sont répandues en fonction des trois mouvements historiques qui ont été vus plus tôt, la diffusion linguistique et culturelle françaises se poursuit aujourd'hui à travers plusieurs

stratégies. Par ailleurs, si l'on considère l'expansion d'une langue et d'une culture comme un indicateur de sa force et de sa puissance, nous pouvons constater que la langue et la culture françaises exercent encore aujourd'hui une forme de pouvoir. Ce n'est plus le même pouvoir qui s'exerçait pendant l'expansion historique du français, telle que l'administration coloniale le structurait. En effet les manifestations de cette expansion s'adaptent aux tendances politiques qui animent l'arène internationale. Si la diffusion linguistique et culturelle était à une époque l'un des effets de l'expansion française, ce présent travail montre notamment comment l'équilibre s'est inversé à l'heure actuelle.

Aujourd'hui, c'est précisément à travers l'expansion linguistique et culturelle que la France se répand dans le monde entier, surtout dans de nouvelles zones non francophones. Pour mettre en lumière cette stratégie, nous allons étudier les manifestations de la présence française aux niveaux linguistique et culturel dans certains de ses pays d'accueil, notamment l'Afrique du Sud, un pays non francophone. Pour cela, il faut considérer cette nouvelle expansion de la langue et de la culture françaises sous un angle théorique. On a dit qu'une certaine forme d'influence est encore exercée aujourd'hui par la langue et la culture françaises. Si on affirme que cette influence est nouvelle, c'est parce qu'elle prend une forme indirecte et subtile. Notre hypothèse est que cette nouvelle forme d'influence française, qui se manifeste essentiellement à travers les vecteurs de la langue et de la culture, est en fait l'expression d'une forme de pouvoir doux. C'est ce pouvoir doux qu'on considère maintenant.

1.4 Implications politiques : l'hypothèse d'un pouvoir doux.

1.4.1 La transformation du pouvoir selon Nye.

Auteur et spécialiste des Relations Internationales, Joseph Nye a constaté dans son article intitulé « Le pouvoir doux » ('Soft Power') (1990), que traditionnellement, le rayonnement d'un grand pouvoir dans le monde se manifestait à travers sa force à la guerre. On peut donner comme exemple le colonialisme français en Europe, en Afrique,

en Asie et aux Antilles. Longtemps les pays possédant un pouvoir mondial ont compté sur leur force à la guerre pour déployer leur pouvoir et établir leur stratégie d'expansion. Contrairement à cette stratégie qui a marqué les ères antérieures, aujourd'hui, on accorde relativement moins d'importance à la capacité militaire d'un pays pour estimer sa puissance parce que d'autres instruments de domination sont apparus. En effet, le pouvoir qui s'exprimait auparavant exclusivement militairement s'exerce aujourd'hui à travers des structures, des instruments et dans des domaines différents – par exemple par le biais de la technologie, de l'éducation, de la culture et de la croissance économique (Nye 1990 :154).

La définition du pouvoir doux selon Nye parle d'un pouvoir qui s'exerce aujourd'hui de façon moins transférable, moins coercitif et moins tangible. C'est un phénomène qui est surtout prédominant et imposé par de grandes puissances mondiales comme les Etats Unis, le Royaume Uni, l'Allemagne ou la France. Ces pays se tournent de plus en plus vers l'attraction culturelle, l'idéologie et les institutions internationales afin d'imposer leur pouvoir de façon moins directe et plus douce (Ibidem). C'est ce qui fait dire à Nye que le pouvoir s'exerce aujourd'hui de manière subtile et indirecte, d'où l'appellation de « pouvoir doux ». Pour saisir sa pensée, il suffit de regarder la culture populaire des Etats Unis telle qu'elle impacte les Japonais. Celle-ci est visible dans les produits et les habits des Japonais alors que la plupart d'entre eux ne sont jamais allés aux Etats-Unis.

Il faut par ailleurs souligner que des éléments comme la culture et les idéologies d'un pays sont susceptibles de rendre ce dernier attirant et légitime pour d'autres pays. De ce fait, il est plus facile d'exercer un pouvoir 'doux'. Ce pouvoir doux est considéré comme aussi important que le pouvoir direct, qui est visible dans les guerres ou la colonisation par exemple (Ibidem). Plus une culture et une idéologie seront attirantes, plus elles seront suivies par d'autres.

Nye va encore plus loin dans son raisonnement en constatant que les formes immatérielles du pouvoir sont devenues plus importantes que ses concrétisations

physiques (Ibidem). On peut donner comme exemple ici la cohésion nationale, la culture universelle et les institutions internationales qui revêtent tous un pouvoir de plus en plus important aujourd'hui (Ibidem). Appliquée à l'expansion linguistique, nous remarquons l'importance du pouvoir immatériel dans de nombreux cas. Nous avons déjà vu l'importance de la centralisation du français en France pour ce qui est de la construction de la cohésion nationale dans les siècles passés. Nous pouvons aussi constater que l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) est une structure internationale qui joue un grand rôle dans l'expansion linguistique du français dans le monde - nous parlerons davantage du rôle de cette institution dans la troisième partie de ce chapitre.

Pour aller plus loin dans sa définition du pouvoir doux, Nye explique que ce sont l'éducation, la culture et les structures comme les organisations privées ou publiques, qui sont devenues les instruments de renforcement du pouvoir aujourd'hui. Ce n'est plus l'état-nation qui assume ce rôle aujourd'hui selon lui. Cette transformation du pouvoir s'accompagne de nouvelles stratégies de déploiement dont on va discuter maintenant.

1.4.2 Les stratégies de déploiement d'un pouvoir doux.

Le pouvoir doux est considéré comme nécessaire et souhaité aujourd'hui par tous les pays qui veulent se placer dans le monde et participer aux affaires mondiales. Le pouvoir et l'influence ne peuvent plus être seulement fondés sur la force militaire et l'expansion économique. Dans son article intitulé 'Les nouvelles sources de pouvoir et d'influence dans le monde. Comment la politique étrangère peut-elle relever les défis du XXIe siècle ?', Nicolas Tenzer affirme que « la faculté d'action dans le monde ne repose pas seulement sur les pouvoirs et les organismes publics, mais aussi sur les milieux économiques et le monde académique » (Tenzer 2009: 1). L'auteur suggère que les états usent aujourd'hui de nouveaux moyens afin de se placer et de gagner en reconnaissance et en rayonnement dans le monde entier. Tenzer pousse la théorie de Nye en donnant des exemples précis des moyens utilisés par un pays pour se démarquer au niveau politique.

Selon lui, un état contemporain qui veut exister aujourd'hui sur la scène internationale a besoin d'utiliser une multiplicité d'acteurs qu'il constitue en un organisme à même de se réunir aisément et d'effectuer des actions cohérentes. Un tel organisme inclut l'état, les acteurs des secteurs privés comme les marchés économiques, les acteurs des secteurs publics comme les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et finalement, des protagonistes intermédiaires tels que l'on peut trouver dans la recherche avec l'exemple les Think Tanks (des centres de recherche semi-privés qui jouent parfois un rôle de lobbying). Il met en avant quatre stratégies pour qu'un pays puisse se placer dans le monde entier.

Tout d'abord, le marché et les entreprises qui animent ce marché sont importants non seulement en termes économiques, mais également s'agissant de positionnement dans les réseaux d'influence mondiaux. Les appels d'offres faits par des organisations internationales donnent lieu au versement d'aides financières par les entreprises. Il est estimé que le montant de ces appels d'offres pour les cinq prochaines années s'élève au bas mot à 500 milliards d'euros, ceci concernant le seul domaine de l'expertise (Ibidem). Les conséquences de ces contributions financières à plus long terme sont indirectes. On peut noter, par exemple, que les contributions rassemblées à l'occasion d'appels d'offres ont un impact sur les normes techniques et parfois juridiques, qu'elles affectent aussi parfois les politiques des États et les standards internationaux.

Deuxièmement, les organisations internationales et certaines commissions ou divers comités peuvent définir les stratégies et les règles pour l'avenir qui aideront un pays à exister internationalement. Tenzer parle à ce propos d'experts au sein de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui travaillent sur les stratégies de santé publique à moyen terme et sur les solutions thérapeutiques, comme le fait aussi ONUSIDA (Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA) pour cette maladie. On citera aussi les divers comités techniques au sein de l'Union européenne et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) qui réfléchissent aux normes environnementales.

Dans ce genre d'organisations multilatérales on peut insister sur l'influence que peut induire un partenariat intelligent entre les représentants des institutions dans les pays et les agences d'aide ou de coopération bilatérales. La faculté qu'ont les agences d'aide ou de coopération à proposer des stratégies et à orienter les programmes internationaux afin de réaliser, avec les moyens d'autrui, leurs propres priorités constitue un élément essentiel de développement de l'influence et du rayonnement international d'un pays. L'exemple du rôle joué par l'OIF en Afrique du Sud offre d'ailleurs un bon exemple de ce cas de figure; on y reviendra plus en détails par la suite.

Troisièmement dans cette stratégie de rayonnement international décrite par Tenzer, il faut mentionner les principaux Think Tanks, les centres universitaires de niveau mondial ainsi que les forums internationaux et régionaux portant sur les sujets les plus divers et les médias globaux. Tous ces acteurs peuvent nourrir une stratégie générale d'influence. (Tenzer 2009 :4) L'intégration de ce secteur de la recherche universitaire et privée dans une stratégie d'influence internationale consiste à regrouper un éventail de professionnels venant de domaines variés et divers pour les faire participer à des sujets différents, même indirectement. L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) renforce, par exemple, le rayonnement de la présence française dans ce pays - nous pourrions le voir en détails plus tard dans ce travail où nous montrerons notamment comment les initiatives, les projets et les recherches de l'AUF donnent une dimension scientifique à l'expansion française en Afrique du Sud.

En dernier lieu, il faut inclure la coopération bilatérale utilisée par de nombreux états pour renforcer leurs capacités d'influence. Ceci se passe dans un contexte de compétition accrue, quelle que soit par ailleurs la pertinence des recommandations sur la coordination des donateurs et la spécialisation de l'aide au développement (Tenzer 2009 : 4). Cette coopération porteuse d'influence peut se produire, selon Tenzer, dans les pays en développement (par exemple l'Afrique du Sud) comme dans les nouveaux États industriels (Ibidem). Pour illustrer ce dernier point, Tenzer évoque une coopération bilatérale menée entre la Chine et le Japon. Ce partenariat à l'avant-garde du droit

commercial permet surtout au Japon de promouvoir ses propres systèmes d'efficacité énergétique (Ibidem). Entre la France et l'Afrique du Sud aussi, nous pouvons noter des exemples de coopérations bilatérales. Au niveau culturel, les années 2012 et 2013 constituent respectivement les 'Saison Française en Afrique du Sud' et 'Saison Sud-africaine en France'. Nous aurons l'occasion d'examiner plus en détails cette double initiative par la suite. Nous pouvons néanmoins déjà en dire qu'elle souligne parfaitement le rôle joué par les collaborations bilatérales dans le déploiement d'un pouvoir doux par la France sur le territoire sud-africain.

Ces quatre stratégies susceptibles de rendre une nation capable d'exercer une forte influence dans le monde n'ont d'importance que s'il y a cohérence parmi ces différentes composantes constitutives de l'état désireux de rayonner à l'international (Tenzer 2009: 5). Ces quatre stratégies ont toute leur importance et il est impossible de dire que l'une est plus importante que l'autre. S'il est indéniable que les dons financiers d'un état peuvent l'aider à rayonner, les organisations internationales, la recherche, les coopérations que ce dernier pourra mettre à son service auront une influence comparable dans le déploiement de son pouvoir dans l'arène internationale. Ce n'est que dans ce contexte de cohérence et de convergence qu'un pays peut compter sur l'appui de l'état pour peser dans la concurrence mondiale.

En s'appuyant sur la théorie du pouvoir doux ainsi que sur les quatre stratégies fournies par Tenzer, il est possible de mieux comprendre les différentes politiques menées. On peut notamment se poser la question de la spécificité du cas de la France dans un contexte plus global. S'agissant de l'exercice du pouvoir doux, que nous dit le modèle de Tenzer quant aux présences linguistique et culturelle de la France aujourd'hui ? Pour répondre à cette question nous allons étudier les structures et les instances qui représentent la France, sa langue et sa culture au niveau international. En effet, on approfondira l'étude de ces structures en nous penchant sur les motifs invoqués pour leur création, sur les contextes politiques et historiques qui encadraient leur naissance et sur l'exacte nature de leurs rôles aujourd'hui. Afin de mieux comprendre l'importance que ces structures et ces

instances jouent dans l'expansion linguistique et culturelle de la France, on abordera plus spécifiquement le cas de figure sud-africain plus tard dans ce travail.

2. La politique culturelle et linguistique française à l'étranger: une puissance douce ?

2.1 Les représentants français de la culture et de la langue françaises à l'étranger.

Nous avons déjà montré que la diffusion de la langue et de la culture françaises s'est déroulée du seizième siècle à l'époque coloniale. Nous allons observer maintenant la mise en place des politiques du gouvernement français ainsi que celles d'autres acteurs paraétatiques qui, ensemble, promeuvent la diffusion de la France dans le monde et plus encore dans une zone précisément non francophone.

2.1.1 Un réseau unique au monde.

Afin de comprendre le statut de la langue et de la culture françaises dans le monde, il est indispensable de fournir quelques statistiques sur le réseau culturel extérieur qui les soutient. Ce réseau est unique au monde du point de vue de sa diversité comme de son ampleur.

Selon Joyaux, le Service de Coopération de d'Action Culturelle (SCAC) (dont chaque antenne nationale est dirigée par un conseiller culturel sous l'autorité de l'ambassadeur concerné) regroupe au total (Joyaux 2009 :14):

- 151 instituts et centres culturels relevant directement des ambassades. Lieux de culture, de pensée et de convivialité, ils apportent une offre d'enseignement du français, un espace de lecture de revues et de journaux français, une bibliothèque avec les nouveautés du monde de l'édition. Ils participent à l'instauration de débats d'idées, programment des rencontres avec des personnalités et organisent des manifestations culturelles en fonction des espaces dont ils disposent : expositions, petits concerts, séances de cinéma, voire représentations théâtrales.

- 449 écoles et lycées français homologués accueillant plus de 253 000 élèves, dont seulement 95 000 de nationalité française; les effectifs et, tout particulièrement, le pourcentage d'élèves étrangers sont en augmentation régulières.
- 1071 Alliances Françaises sont fondées en 1883, ces dernières constituent des organismes de droit privé. Leur objectif principal est la promotion de la langue française, de la culture française et de la francophonie. Ceci est directement lié à une politique culturelle axée sur la diversité et promue par la France. Aujourd'hui, les nombreuses entités de l'Alliance Française sont implantées dans 133 pays. Elles forment chaque année plus de 450 000 étudiants et accueillent 6 millions de participants lors d'événements liés à la francophonie. Leur fréquentation augmente d'environ 4 % par an. Ce fabuleux outil culturel ne coûte que 41 millions d'euros par an, pour le traitement de 300 professeurs détachés, dont le nombre est en diminution régulière depuis vingt ans (85 agents expatriés dans 65 Alliances en Europe et dans les pays industrialisés). L'ensemble ne mobilise qu'une subvention de fonctionnement de 3 millions d'euros. Ainsi, 85 % des Alliances sont des associations autonomes sans but lucratif, gérées par des bénévoles et soumises au régime juridique en vigueur dans les pays où elles opèrent. C'est le plus grand réseau culturel de ce type au monde et le seul à fonctionner ainsi.¹ La réforme intervenue en janvier 2008 a d'ailleurs transformé l'association de l'Alliance Française en une Fondation faisant appel au mécénat. Cette dernière fonctionne sur un modèle de franchise en accordant le label Alliance Française sur des critères définis par elle. La fondation favorise ainsi la création de nouvelles Alliances et envoie dans différents pays des experts qui apportent un conseil technique et pédagogique (Joyaux 2009 :14).

¹ Le 'British Council est l'équivalent de l'Alliance Française dans le monde anglophone et se trouve dans plus de 100 pays du monde ; le Goethe-Institut pour la langue et la culture allemandes compte 92 institutions dans le monde ; Instituto Cervantes pour la langue et la culture espagnol est présent dans 60 pays du monde.

Au total, la langue et la culture françaises disposent ici d'un réseau très varié et très important pour se répandre à l'étranger. Ce réseau est d'ailleurs en train de changer depuis quelques années. Même si – on le verra plus tard – l'exemple sud-africain semble valider la stratégie suivie par l'expansion française dans le monde aux niveaux culturel et linguistique, la France cherche tout de même à améliorer cette stratégie et son réseau. Dans un rapport du service des relations extérieures du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), Julia Kristeva-Joyaux propose des actions pour promouvoir une action culturelle plus cohérente et une meilleure coordination interministérielle au service de la diversité et pour la présence française dans le monde (Ibidem).

Le rapporteur constate ainsi que la diffusion de la langue et de la culture françaises a constitué un volet important de la politique extérieure conduite par le ministère des Affaires étrangères à partir du 19^{ème} siècle. Depuis, un grand nombre d'étapes et d'actions ont été mises en place afin de s'adapter aux évolutions du monde et à la mondialisation. Si le réseau culturel français souffre aujourd'hui de l'aveu même du CESE, c'est à cause d'une mondialisation décentralisée. L'auteur conclut qu'il est aujourd'hui impératif de lier actions culturelles extérieure et intérieure de la France pour mener une politique de rayonnement international cohérente (Joyaux 2009 : 13). Les solutions proposées par le CESE pour améliorer le réseau culturel et linguistique de la France concernent deux types de représentants : le MAEE (Ministère des Affaires Etrangères) d'une part et les opérateurs non-gouvernementaux.

2.1.2 L'amélioration du réseau culturel extérieur : le MAEE et la diffusion de la langue française.

Le CESE donne quelques propositions au gouvernement pour participer à l'élargissement et à l'amélioration du réseau. La première recommandation encourage le MAEE à communiquer plus sur l'action culturelle extérieure, en se focalisant sur les actions pédagogiques et médiatiques en France (numérisation) et à l'étranger (Joyaux 2009 : 13). Ensuite, le CESE suggère d'élargir l'implantation des instituts français en Europe

orientale, (voire de privilégier la « diplomatie d'influence » selon les zones géographiques dans l'éventualité de restrictions budgétaires). D'autre part, le CESE recommande de favoriser le développement de la politique culturelle française à l'étranger et son développement, notamment dans les pays émergents comme les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Finalement, le rapport du CESE conclut au caractère fondamental de l'enseignement du français qu'il recommande d'assurer (Joyaux 2009 : 20).

Ce dernier aspect est si important qu'il mérite d'être étudié en détails. Le français est parlé dans beaucoup de pays dans le monde. Le nombre de locuteurs de cette langue augmente pour des raisons géographiques ainsi que démographiques en France et ailleurs. Selon Joyaux, 155 millions de personnes avait un usage quotidien du français en 2009 (ce qui représente 7,7% de plus qu'en 1990) et 61 millions d'autres locuteurs ont un usage partiel (Joyaux 2009 : 29). Dès lors, on peut s'interroger sur la place qui est celle de la langue française dans le monde ?

Le français est d'abord la langue de la France. Il fait aussi partie intégrante du plurilinguisme de l'Union Européenne (il est l'une des vingt-trois langues officielles). Enfin, le français est la langue parlée dans le monde francophone, qui représente là aussi une aire plurilingue (Ibidem). Même si les interrogations sur le déclin du français sont bien réelles, Joyaux estime d'après ces statistiques que 'le français n'a jamais été autant parlé' (Joyaux 2009 : 29). Cette hypothèse s'impose d'elle-même si l'on suit l'Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans son estimation du nombre de locuteurs du français. L'observatoire note en effet que : *'Le nombre de francophones s'élèverait à environ 200 millions, y compris les francophones « partiels ». De récentes estimations montrent que ce nombre aurait été en forte progression depuis 2005, où l'on faisait état de 160 millions de francophones. A cela s'ajoutent les 120 millions d'apprenants du français. Cette distinction entre francophones et apprenants du français n'est d'ailleurs pas sans poser problème, dans la mesure où, d'une part, un francophone continue de développer sa langue même à l'âge*

adulte et, d'autre part, un apprenant du français peut être considéré comme un usager de cette langue' (Ibidem). En tout état de cause, on fera attention à ne pas être trop optimiste et à rester vigilant sur cette question de l'évolution du nombre de locuteurs du français qui doit être encouragée si l'on souhaite que le français continue à se répandre.

Dans cette perspective, Joyaux propose des stratégies pour que la langue française continue d'être enseignée, apprise et parlée (Ibidem). Elle précise les zones prioritaires dans l'emploi du français et affirme l'importance de leur usage du français. En fournissant ces statistiques, il est possible d'évaluer le statut de la présence française dans de nombreux pays du monde et de déterminer la réussite de l'expansion française à l'heure actuelle.

Ces zones se trouvent d'abord en France, puis dans les organisations internationales et enfin dans le cadre de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Il est la responsabilité de tous les représentants français de veiller à considérer l'usage du français dans ces organisations comme une priorité des politiques menées.

Par ailleurs, les lycées français à l'étranger constituent un noyau important qu'il faut encourager et soutenir, car ces institutions jouent un rôle majeur dans la diffusion de la langue, de la pensée et de la culture françaises (Joyaux 2009 :32). Les élèves qui sont formés par ces institutions peuvent être importants dans la constitution de liens durables entre les services français et les services étrangers. Ils contribuent au nombre croissant de locuteurs du français dans le monde et peuvent par exemple enrichir la place du français dans les pays où ils se trouvent.

Plus important peut-être encore, de nouvelles méthodes d'enseignement peuvent jouer et jouent déjà un grand rôle dans l'évolution du français à l'étranger. On peut donner comme exemples de ce rôle, l'importance revêtue par des institutions comme les Alliances Françaises qui sont impliquées dans l'enseignement du français de par le

monde (Joyaux 2009 :33). Plus tard dans ce travail, l'importance de l'Alliance Française en Afrique du Sud (une zone non francophone) sera démontrée.

Parallèlement, il semble désirable de renforcer l'apprentissage du français et des langues locales dans les pays ayant le français pour langue officielle. Joyaux avance que le français est devenu une langue fédératrice et constitue également un moyen d'accès privilégié à la modernité. C'est donc une tâche politique de première importance que d'en renforcer l'apprentissage. C'est l'agence française de développement qui est chargée de la mise en œuvre de l'aide française en ce domaine. Les taux d'achèvement de la scolarité dans le monde sont passés de 49 à 59 % entre 1990-2009 (Joyaux 2009 :34). Mais même si beaucoup d'enfants ont été scolarisés, l'aide reste subordonnée à des choix de politique française qui influent par là même grandement les évolutions et les objectifs des programmes d'enseignement.

Pour finir sur cet aspect de promotion de la langue française, il semble difficile de nier l'importance de la traduction. Cet outil apparaît en effet essentiel aussi bien au titre de ce qu'il peut représenter comme apport dans la promotion d'une langue, qu'au titre de sa contribution au plurilinguisme.

S'agissant de traduction justement, Joyaux renforce cette idée d'importance de la traduction en disant qu'il faut utiliser cet outil 'comme langue de l'Europe, comme industrie culturelle, comme passerelle pour distinguer la langue maternelle, la langue adoptive et la langue code' (Ibidem). En mettant ici en valeur l'importance donnée à la traduction par la France, Joyaux montre à quel point ce pays joue un rôle dans la promotion de la diversité linguistique en Europe. La France a en effet : «...inscrit le plurilinguisme parmi les priorités de sa Présidence, et (...a organisé) des États généraux du plurilinguisme le 26 septembre 2008 » (Ibidem).

L'Union Européenne (UE) et le DGLFLF (sous le CESE) ont pris plusieurs initiatives sur ce thème. L'UE a présenté, le 18 septembre 2008, une communication intitulée : « Le

multilinguisme, un atout pour l'Europe et un engagement commun ». Ce texte a été suivi par une Résolution du Conseil relative à une stratégie européenne en faveur du plurilinguisme du 21 novembre 2008 qui s'appuie sur une note de la présidence française.' Cette résolution démontre clairement la volonté de la France de mettre en valeur du multilinguisme et la traduction de promotion des langues européennes dans le monde (Joyaux 2009 :37).

Au total, en examinant ces stratégies d'enseignement, on peut voir comment la langue française peut être développée dans les organisations, dans les pays francophones ainsi que dans les zones non francophones grâce au MAEE.

2.1.3 L'amélioration du réseau culturel extérieur : le rôle des opérateurs paraétatiques et non-gouvernementaux.

Parallèlement à ces propositions pour une promotion de la politique extérieure culturelle, il est également intéressant de s'attacher, selon le CESE, à évaluer l'efficacité des opérateurs. C'est-à-dire, selon Tenzer, des acteurs venant d'un autre secteur, celui du secteur privé en l'espèce. Nous avons déjà évoqué des propositions effectives au niveau gouvernemental dans la partie précédente, mais on ne peut pas nier l'importance d'agir dans d'autres domaines : la culture et l'éducation, par exemple.

S'agissant de l'action culturelle, il faut citer CulturesFrance qui est une association créée en 2006 sous la double tutelle du MAEE et du MCC (Ministère de la Culture et de Communication), qui contribue à son budget.

Au niveau éducatif maintenant, on mentionnera l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) qui est un établissement public et administratif. Il est chargé de la répartition et de la gestion des moyens humains et financiers mis à la disposition du réseau scolaire français dans tous les pays. Cette structure gère directement 74 lycées, et a passé convention avec 172 autres établissements. L'ensemble forme le « réseau »

proprement dit de l'AEFE, lequel accueille 174 200 élèves, dont 46 % sont des élèves français. Ce nombre est stable depuis de nombreuses années. L'Afrique demeure la 1^{ère} zone d'implantation avec 42 établissements en gestion directe suivie depuis l'Europe (26 lycées en gestion directe). S'agissant d'éducation encore, CampusFrance est une structure intéressante. Fondée en avril 2007 sous la simple forme d'un GIP (Groupement d'intérêt public) qui arrivera à son terme 2010, l'Agence CampusFrance est le regroupement des trois opérateurs de la mobilité universitaire internationale :

- l'ancien GIP, Edufrance, qui avait été créé en 1998 pour assurer une promotion volontariste de l'offre française d'enseignement supérieur et qui compte 188 établissements d'enseignement supérieur adhérents dans 45 pays avant un regroupement de CampusFrance ;
- Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), établissement public assumant un ensemble de fonctions ayant trait à la vie étudiante ; sa direction internationale assure l'accueil et le séjour des boursiers du gouvernement français et des gouvernements étrangers, à l'exception des boursiers des anciens « pays du champ » qui relèvent d'Egide ;
- Egide, association de la loi 1901 chargée, d'une part, de l'accueil des personnalités étrangères invitées par le MAEE ainsi que des missions d'experts internationaux, et, d'autre part, de la gestion de certaines catégories de bourses (pays du champ, bourses de stages, hormis linguistiques, bourses d'excellence Eiffel, par exemple)
- CampusFrance qui regroupe ces trois structures dispose d'antennes à l'étranger, placées sous l'autorité des ambassadeurs et chargées de présenter l'offre universitaire française. Structure souple et en pleine évolution, elle souffre des ambiguïtés inhérentes d'une gestion qui est souvent l'occasion d'une lutte d'influence entre le MAEE et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'élaboration d'un nouveau regroupement, qui fera suite à ce premier groupement et qui doit assumer de nouvelles

missions, et jouer d'un nouveau statut juridique est actuellement en cours (Joyaux 2009 : 22).

- Finalement, en ce qui concerne le versant audiovisuel des opérateurs des politiques culturelles de la France à l'étranger, il existe des outils essentiels et incontournables. On citera sur ce point : TV5 Monde, Radio France internationale (RFI), Canal France international (CFI) et France 24 (Joyaux 2009 :23).

2.2 Le réseau culturel français à l'étranger : objectifs et résultats.

2.2.1 Un objectif prioritaire : les BRICS.

Comme le dit le rapport du CESE déjà mentionné, les pays émergents, surtout les BRICS, deviennent depuis quelques années des pays d'accueil très importants pour l'expansion française. Ils le sont d'autant plus que ces pays sont tous non francophones et peuvent ainsi être intéressants dans le cadre d'un quatrième mouvement de l'expansion française - qui viendrait s'ajouter aux trois mouvements d'expansion décrits par Klinkenberg et déjà évoqués plus haut.

Pourtant, on peut ajouter que les relations entre la France et les pays des BRICS ne sont pas des relations récentes. Dans le cas du Brésil, par exemple, on note des relations avec la France qui datent depuis le 20^{ème} siècle (Droulers *et al* 2010: 1). Ensuite, pendant les années 1890-1915, la France et le Brésil échangeaient encore une richesse socioculturelle, c'est-à-dire un « va-et-vient des croyances, des valeurs et des pratiques d'un continent à l'autre » (Droulers *et al* 2010: 1).

Egalement, au niveau de l'éducation, on peut noter une relation entre ces deux nations qui date dès les années 1935. Cette année marque le début d'une période d'échange entre la Mission Universitaire française et les Universités de São Paulo et de Rio de Janeiro. En retour, dans les années 1950-60, l'Université de Paris de l'Institut des Hautes Etudes de

l'Amérique Latine (IHEAL) a été fondée autour d'études historiques (politiques, agraires, régionales). L'institut comptait 550 chercheurs et 6550 étudiants latino-américains (parmi lesquels 1570 Brésiliens) tous répartis dans les universités françaises en 1983 (Droulers *et al* 2010: 2).

Aujourd'hui, le Brésil est en demande de francophonie. Déjà, cette demande existe dans l'enseignement scolaire. En effet, 210 000 élèves sur 50 millions étudient le français. Il y a trois lycées français (São Paulo, Rio, Brasilia), 39 Alliances Françaises (le réseau le plus ancien et le plus dense du monde) et des départements de langue dans les universités qui comptent 20 000 apprenants du français (Droulers *et al* 2010: 2).

La Russie, quant à elle, possède une forte tradition francophone historique aujourd'hui en crise. Pendant les années soixante, l'enseignement des langues étrangères a commencé en URSS (Sedrati 2006 : 2). Ce développement était lié à l'expansion soviétique et concernait trois langues : l'anglais, l'allemand et le français (Sedrati 2006 : 2). Pourtant le nombre d'apprenants et d'enseignants du français a baissé pendant vingt ans après les années quatre-vingt (Sedrati 2006 : 2). Nous voyons à ce propos que les liens entre la Russie et la France ne sont pas limités au quatrième mouvement de Klinkenberg concernant l'expansion française aux niveaux linguistique et culturel.

Pour ce qui concerne la période actuelle néanmoins, Joyaux affirme l'importance de porter l'intérêt de l'action culturelle dans cette zone des BRICS à la hauteur de l'intérêt économique et stratégique que suscitent ces pays. Contrairement au Brésil et à la Russie, elle décrit en revanche l'Inde comme un pays anglophone qu'elle considère difficile à aborder en raison de la prédominance de la culture britannique. La Chine, enfin, montre selon Joyaux un déficit francophone important, mais possède « un désir de français et de France stimulé » par l'attraction suscitée dans ce pays par le continent africain (Joyaux 2009 : 17).

L'Afrique, justement, est très importante dans ce travail qui examine le cas de l'Afrique du Sud – l'un de ces pays des BRICS visés par le réseau culturel français à l'étranger – pour comprendre comment la France se répand selon la définition du pouvoir doux de Nye dans de nouvelles zones, non-francophones, afin de trouver d'autres pays d'accueil pour la présence française. Plus tard, nous allons voir comment la présence française se répand avec succès dans cette région d'Afrique et comment le réseau français et francophone s'étend pour inclure ce pays. On peut déjà dire sans trop s'avancer que l'Afrique du Sud devient de plus en plus présente dans la francophonie (en tant que zone) et également dans la Francophonie (en tant qu'organisation). Le fait qu'il soit peut-être question pour ce pays de devenir 'une francophonie émergente' (Balladon *et al* 2010 :17) semble indiquer en ce sens ce rôle croissant de la présence française dans ce territoire. Ce rôle sera abordé plus en détails un peu plus tard dans ce travail, où nous allons préciser et mettre en exergue la présence linguistique et culturelle en Afrique du Sud. Nous allons étudier des organisations françaises et sud-africaines, les universités, les politiques linguistiques menées en Afrique du Sud ainsi que l'histoire de ce pays et la philosophie de diversité culturelle, multiculturalisme et multilinguisme qui y prévaut actuellement. De cette façon, nous pourrions montrer comment ce pays, émergent d'un point de vue économique, s'avère être une terre d'accueil idéale pour la présence française comme un territoire particulièrement fertile pour la promotion de la diversité culturelle.

Pour l'instant, on peut dire que les BRICS, on le voit, ont traditionnellement maintenu des liens très différents avec la culture française. Ils manifestent aujourd'hui des potentialités, elles aussi fort différentes, si on observe à la fois les échanges culturels qu'ils entretiennent avec la France comme leurs spécificités et leurs diversités culturelles (Joyaux 2009 :18).

2.2.2 Les résultats du réseau culturel français à l'étranger.

Même si les politiques culturelles menées dans les BRICS revêtent une grande importance géopolitique et stratégique, Joyaux argue que cette action «reste limitée,

voire modeste» et qu'une difficulté demeure parce qu'il n'existe pas de projet, ni de réseau structuré. Selon Joyaux, encore, certaines actions demeurent passablement trop conventionnelles tandis que d'autres sont inutilement redondantes et compliquées et ne semblent pas se situer à la hauteur des nouvelles réalités (Joyaux 2009 : 18).

Selon cet auteur, les politiques culturelles menées en France à l'heure actuelle ne sont pas suffisamment cohérentes. Pour ce même auteur, un problème de cohérence se pose dans la mesure où les opérateurs sont placés sous la tutelle de plusieurs ministères et sont financés sur des «crédits provenant de missions différentes, ce qui rend difficile l'exercice de contrôle» (Joyaux 2009 :24). Contrairement à Joyaux, nous notons une réussite dans le développement du réseau en France pour diffuser la langue et la culture françaises (CESE, MAEE, MCC, AEFÉ, CulturesFrance, CampusFrance). Nous notons une réussite également dans le réseau international consacré à l'expansion française, entre autres buts (OIF, AUF, Alliance Française).

En effet, il est important de noter que, depuis 2009, les différentes instances participant du rayonnement culturel de la France à l'étranger sont intégrées sous la responsabilité du (MAEE). On notera, par exemple, la fusion des centres culturels français et des services culturels des ambassades sous le label unique d'« Institut français ». Centres culturels français et services culturels des ambassades sont désormais directement placés sous l'autorité de l'ambassadeur. On remarquera aussi un projet de créer une nouvelle agence qui devrait étendre les missions actuelles de 'CulturesFrance' (l'opérateur délégué des ministères des Affaires étrangères et de la Culture et de la communication pour les échanges culturels internationaux) (Joyaux 2009 : 13). Comment ne pas voir dans ces fusions une manifestation de l'une des stratégies de Tenzer : celle consistant à intégrer des protagonistes de différents secteurs pour effectuer une action cohérente?

Sur cet aspect, Tenzer a montré comment, quand différents acteurs opèrent dans un pays pour tenter de mettre en place des stratégies pour gagner en influence – qu'il s'agisse du

secteur public, du secteur privé, des organisations non-gouvernementales ou des chercheurs –

[L]'important est que tous les acteurs travaillent ensemble afin d'avoir des buts cohérents et harmonieux. Dans ce cadre, nous soutenons que la stratégie de la France qui consiste à regrouper des opérateurs de secteurs variés est une façon efficace de pérenniser une expansion linguistique et culturelle hors de la France. En effet, on peut considérer aujourd'hui que l'influence française ne se trouve non plus tant dans une puissance économique, qu'on sait déclinante, mais se situe plutôt dans cette diplomatie culturelle et linguistique qu'elle met en place (Poncet 2006 :5).

Ainsi, on peut voir comment, grâce à la politique du MAEE et des institutions le composant mais aussi des opérateurs paraétatiques et non-gouvernementaux, la France peut mener des politiques culturelles extérieures de manière très active. La mondialisation est importante pour ce réseau, en ce sens qu'elle peut apporter des nouvelles zones de partenariat pour la diffusion de la culture et de la langue française. Le français est déjà parlé dans beaucoup de pays en Europe et aussi dans les pays francophones en Afrique et les DOM TOM. Pourtant, la stratégie géopolitique reste importante pour l'expansion française, c'est à ce titre que le pouvoir doux de la France est activement déployé. Tandis qu'auparavant l'expansion linguistique et culturelle était un effet secondaire de la diffusion française dans le monde, la France utilise précisément la langue et la culture aujourd'hui pour son expansion dans l'arène internationale. La partie suivante s'intéresse justement à cette arène internationale et plus précisément à l'un de ses acteurs francophones, mais non-français : l'OIF.

3. La culture et la langue françaises dans le monde : l'OIF est-il un instrument du pouvoir doux au service de la France ?

Il est impossible de considérer la présence de la culture et de la langue françaises dans le monde aujourd'hui sans parler de l'OIF. Avant, il est nécessaire de rappeler ici la théorie

de Nye à propos du pouvoir doux en la synthétisant. Est posé ici un pouvoir qui s'exerce à travers des moyens indirects et subtils, comme les idéologies, la culture, la langue et l'éducation. Nye développe de surcroît l'idée que les instruments par lesquels cette influence et ce pouvoir se manifestent sont souvent immatériels. Tenzer développe cette idée en apportant des exemples d'instruments et de structures qui peuvent aider à réaliser un pouvoir doux. Il parle ici d'un croisement intersectoriel entre l'état, des organisations internationales, des entreprises et la recherche qui doivent tous se rassembler dans la poursuite de buts cohérents. Avec une telle stratégie intégrant un large éventail de secteurs, de structures et d'acteurs, un état pourra se placer efficacement dans l'arène internationale.

De ce point de vue, l'examen des modes de fonctionnement de l'Organisation Internationale de la Francophonie est tout à fait éclairant. L'étude de ce cas de figure démontrera comment cette structure peut être (et est ?) utilisée comme un instrument de pouvoir doux conformément à ce que qu'avancent les deux auteurs évoqués plus haut.

3.1 L'OIF : origine et évolution.

3.1.1 Une origine détachée de la France.

L'OIF est une communauté basée sur le fait que les pays qui en font partie partagent tous une langue commune et croient en l'unité et la diversité des cultures. Des institutions et associations gouvernementales et non-gouvernementales appartiennent indifféremment à l'OIF. Cette organisation s'engage par ailleurs en faveur de la promotion du partage des expériences et des idées ainsi que de l'implémentation des projets communs. Les secteurs considérés comme prioritaires par l'OIF sont : l'agriculture, l'énergie, l'environnement, la culture, la communication, la science, la coopération juridique, l'éducation et formation (Mason 1999 : 2).

A ce stade, on pourra s'interroger sur les facteurs qui ont aboutit à la création de cette organisation qu'est l'OIF, et sur la raison pour laquelle la langue et la culture assument

autant d'importance dans ses missions. Pour être précis, la Francophonie trouve son origine dans les années 1960, plus précisément dans l'initiative de Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, de Diouri Hamani, président du Niger, de Habib Bourghiba, président de la Tunisie, et de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge. Ceux-ci souhaitaient en effet créer à ce moment-là une communauté des pays d'expression française (Joyaux 2009 : 39).

La première institution regroupant des pays francophones était l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, qui opéra entre 1969-1970 (Wright 2008: 51). Il est intéressant de noter qu'à ce moment-là, la France ne faisait pas partie de l'association. Le président français de l'époque, Charles de Gaulle, (président entre 1945-1969), ne voulait effectivement pas qu'un engagement d'une telle nature soit perçu comme une stratégie néo-colonialiste (Numsky 2008 :23). Avec François Mitterrand pourtant, la France a commencé à jouer un rôle plus important dans cette organisation. C'est en effet sous l'impulsion déterminante de François Mitterrand, président français à partir de 1981 et jusqu'en 1995, que l'OIF s'est concentrée davantage sur les politiques linguistique et culturelle plutôt que sur le développement durable - ce qui était la mission de l'OIF lors de sa conception (Wright 2008 : 52). On peut constater dans cette perspective que les missions principales de cette organisation ont changée considérablement depuis ses débuts. Ce n'est qu'en 1986, avec le premier sommet des chefs d'État francophones organisé à Versailles, que la France s'est véritablement engagée. Aujourd'hui, son engagement est indubitable. « Depuis la révision de juillet 2008, la francophonie a trouvé une place dans la Constitution, en même temps que les langues régionales » nous enseigne ainsi Joyaux (Joyaux 2009 : 39). Il est frappant de constater en examinant cette histoire que la France s'est investie graduellement dans les missions de la Francophonie pour en devenir finalement un acteur incontournable.

3.1.2 L'entrée de la France en 1984 : nouveaux objectifs et élargissement.

Aujourd'hui la France est le plus grand contributeur financier de la Francophonie. A ce titre, la France possède à l'évidence un grand pouvoir de décision sur les politiques menées par cet organisme qu'on peut aujourd'hui considérer comme le fer de lance de son « pouvoir doux ».

Il est particulièrement intéressant, en ce sens, de noter que les axes stratégiques de l'intervention de l'OIF sont : « la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique ainsi que de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme ; le soutien à l'éducation, à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche ; l'extension de la coopération au service du développement durable et de la solidarité » (Joyaux 2009 :39).

A cet égard, un aspect notable semble avoir fait son apparition depuis l'inclusion de la France. En effet, la participation de secteurs différents est remarquable. On compte parmi ceux-là : l'éducation, la recherche, la communication sans oublier des opérateurs variés qui promeuvent désormais les idéaux de l'OIF. Nous fournissons comme exemple l'Agence universitaire francophone, TV5 Monde, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), l'université Senghor et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Joyaux 2009 :39), il y en aurait d'autres. Avec un tel croisement intersectoriel et un rassemblement de si grande ampleur d'opérateurs, l'OIF réussit à investir et pénétrer différentes structures et domaines. Elle constitue à ce titre un formidable instrument de « pouvoir doux », un rôle qu'on pourra notamment voir dans notre étude pratique du cas sud-africain à venir dans le second chapitre.

Cette diversité de l'OIF se retrouve dans les états qui en sont membres. D'après des chiffres rassemblés à la suite du sommet de Québec de 2008 (Joyaux 2009 : 43), l'organisation compte 55 États et gouvernements membres, 14 observateurs et 3 membres associés. Parmi eux, 25 sont européens et 15 sont membres de l'UE. L'OIF s'est élargie à

de nombreux pays d'Europe centrale et orientale qui n'ont pas à proprement parler de tradition purement francophone ainsi qu'à des pays d'Afrique et d'Asie qui ne sont pas non plus francophones.

On le voit, l'organisation s'élargit. Quand certains pensent que ces élargissements successifs fragilisent l'OIF, d'autres affirment au contraire que l'OIF « peut continuer de s'ouvrir, tous les pays ayant vocation à en devenir membres, dès lors qu'ils en respectent les valeurs, s'il y a en leur sein une francophonie vivante » (Joyaux 2009 :43). Ces louables intentions ne sauraient néanmoins nous faire oublier que si l'OIF s'élargit, c'est avant tout dans le cadre d'une stratégie d'expansion culturelle et linguistique. Il y a là vraisemblablement un phénomène de convergence d'intérêt entre la France et l'OIF.

L'expansion de l'OIF n'est ainsi pas que la manifestation d'un « pouvoir doux » voulu par la France. On peut au contraire considérer que cette expansion constitue aussi un moyen pour l'OIF de se diversifier, ainsi que donner aux nouvelles zones auparavant déconnectées du monde francophone une occasion de devenir davantage multiculturelles et davantage plurilingues si elles le désirent. Ceci peut être, par exemple, le cas dans les pays du BRICS et parmi eux sur le territoire sud-africain qui constituera notre cas d'étude du second chapitre.

Les francophones, on l'a vu précédemment, deviennent plus nombreux. On verra assurément dans cet accroissement statistique la marque d'un intérêt fort pour la langue française. L'accroissement peut être attribué d'une part aux francophones partiels, signe peut-être d'un attrait de la langue et de la culture qui serait déconnecté des ambitions de « pouvoir doux » de l'état français. D'autre part, l'accroissement statistique et l'attrait pour la langue et la culture françaises peuvent aussi être considérés justement comme le résultat du pouvoir doux. Les deux interprétations sont possibles et il est difficile de se prononcer à ce stade. La prochaine partie est instructive de ce point de vue.

3.2 Le grand pouvoir d'attraction de l'OIF, vecteur d'un pouvoir doux ?

Le pouvoir d'attraction de l'OIF se traduit-il en puissance douce ? Cette hypothèse acquiert un certain poids quand on considère que les idéologies fondatrices de l'OIF que nous avons déjà évoquées précédemment sont attirantes pour beaucoup de pays de par le monde. Cette institution est ainsi devenue un « symbole des idées de liberté, des droits de l'homme, plus récemment de la diversité culturelle, par là même, un symbole d'identité nationale pour ces pays » (Joyaux 2009 :39). Pour illustrer cette affirmation, nous citons l'observation de Joyaux qui affirme que l'OIF en effet, attire un très grand nombre d'États et de gouvernements (Joyaux 2009 :39). Cela est le cas dans l'Afrique du Sud, par exemple, et que nous verrons plus précisément dans le chapitre 2. Ces éléments attirent de nombreux pays dans le monde et représentent par là même une grande source de motivation pour les états souhaitant l'intégrer. On aurait tort d'oublier dans ce même registre que l'OIF représente une ouverture internationale (Joyaux 2009 :39).

Dans un autre registre, mais tout aussi motivant pour les pays susceptibles de la rejoindre, on peut mentionner un autre rôle de L'OIF qui place l'institution et ses membres comme contributeurs majeurs de la diversité culturelle et acteurs prépondérants de la diplomatie internationale. L'organisation et ses forums constituent en effet des lieux de dialogue entre des pays du Nord et du Sud sur les cinq continents. Les prises de position de l'organisation et de ses membres font ainsi souvent un consensus à l'ONU et surtout à l'Unesco. « Ils ont été des acteurs essentiels pour l'élaboration et l'adoption de la Convention sur la diversité culturelle entre 1993 et 2007 et un laboratoire dans le débat d'idées » (Joyaux 2009 :39). Depuis lors, le groupe des pays francophones est resté une force importante à l'Unesco et l'OIF est écoutée, dans son discours sur les valeurs humanistes (Joyaux 2009 : 40).

Un dernier rôle de l'OIF qu'il nous faut aborder ici est celui qui touche à l'enseignement. Nous avons déjà vu à quel point l'éducation est importante pour l'expansion française. Nous avons aussi vu les stratégies inhérentes à l'enseignement du français aujourd'hui.

Concernant plus directement cette mission telle que l'OIF l'envisage, on peut suggérer que l'organisation renforce en réalité l'attractivité de l'enseignement supérieur français. Selon Joyaux, ce phénomène d'attraction pourrait être encouragé et développé par l'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants étrangers dans de meilleures conditions de séjour. On pourrait notamment évoquer ici une possible redéfinition des bourses données aux étudiants étrangers - par exemple la bourse Eiffel visant des enseignants chercheurs, ou bien les bourses Major pour des étudiants qui ont suivi des études secondaires dans les lycées français à l'étranger (Joyaux 2009 :46). Au-delà, on peut envisager aussi de réviser les pré requis du niveau du français relatifs à l'admission dans les universités françaises. Une telle action pourrait résulter en l'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants étrangers, francophiles, voire non francophones dans les universités françaises. Dans le chapitre suivant, nous verrons les possibilités offertes aux étudiants sud-africains dans la perspective d'une poursuite de leurs études en France. Il sera intéressant d'examiner comment cette dernière stratégie est mise en œuvre, et quelles en sont les implications pour la France et la langue française dans ce pays. Ce rôle en particulier, et l'ensemble des rôles assumés par l'OIF et ses filiales montrent en tout cas une pertinence certaine dans le cadre d'une stratégie d'expansion culturelle comme celle qu'on a mise en lumière jusqu'ici.

L'OIF, pour les pays qui veulent l'intégrer, est donc à la fois synonyme d'ouverture internationale, de poids diplomatique accru, de facilité universitaire. Mais ces éléments sont-ils suffisants pour considérer l'OIF comme une facette de la diplomatie française et donc comme composante d'une stratégie française d'expansion culturelle et linguistique ? La réponse se trouve peut-être dans les chiffres de financement de l'organisation, qui est assuré essentiellement par la France. « La France apporte 58,4 M€ (auxquels s'ajoutent 9 M€ pour (...l'AUF), cette somme, en faible augmentation depuis 2006, constituant une part très importante du financement total de l'OIF qui s'élevait à 79,3 M€ en 2007 » (Joyaux 2009 : 43). Cette mainmise financière sur le financement implique que la France peut peser encore plus que sa légitimité historique ne l'autoriserait à le faire sur les décisions prises par l'OIF. On peut remarquer, par exemple, que les valeurs concernant la

liberté et les droits de l'homme qui sont encouragées par l'OIF sont basées sur les fondations qui ont construit la République Française.

4. L'expansion culturelle française hors du cadre du pouvoir doux : l'hypothèse de l'apport de la diversité culturelle et du multilinguisme.

On l'a vu, la politique culturelle de la France à l'étranger (et dans une moindre mesure l'OIF que la France finance largement) servent les intérêts du pouvoir doux de la France. Néanmoins, même si l'on considère l'expansion française aux niveaux culturel et linguistique comme une manifestation d'un pouvoir, nous pouvons en même temps tirer des aspects positifs et favorables de cette expansion hors de frontières françaises. Les pays d'accueil non seulement acceptent mais aussi promeuvent une présence française au niveau linguistique et culturel, ce qui démontre que ces pays ne sont pas sujets à une diffusion forcée de la langue et de la culture françaises. La volonté de ces pays d'accueillir une interaction avec une langue et une culture étrangères fait naître des questions sur le multiculturalisme, la diversité culturelle et le multilinguisme. Il est d'abord nécessaire de définir ces termes avant de considérer l'importance qu'ils apportent à ce travail.

4.1.1 Multiculturalisme, diversité culturelle et multilinguisme : un cadre théorique.

Commençons par le multiculturalisme. Bhikhu Parekh, auteur et professeur de sciences sociales propose une définition approfondie du multiculturalisme et de son lien avec la diversité culturelle. Il constate qu'une société multiculturelle est celle qui consiste d'au moins deux communautés culturelles. Une société multiculturelle selon lui pourrait répondre à sa diversité culturelle de deux manières.

D'une part, la société peut accueillir la nouvelle communauté et la mettre au centre de sa réalité en respectant les exigences culturelles de ces communautés qui la constituent désormais. D'une autre part, la société multiculturelle pourrait aussi parfois chercher à

assimiler les nouvelles communautés entièrement ou bien partiellement (Parekh 2002 : 6). On peut considérer le premier cas comme une société « multi culturaliste » et le second « mono culturaliste » dans son orientation (Parekh 2002 : 6). Parekh note l'importance de distinguer entre une société culturellement hétérogène et une société multiculturelle. Il constate qu'aujourd'hui, toutes les sociétés sont culturellement hétérogènes. La mondialisation culturelle, économique et politique garantit un échange entre cultures. On en notera trois sortes. D'abord la technologie et les marchandises voyagent librement et ne sont pas culturellement neutres. Puis il existe les mouvements des gens pour des raisons touristiques et professionnelles qui augmentent l'importation et l'exportation des idées et encouragent les phénomènes d'influence. Enfin, les échanges politiques sous forme d'accords bilatéraux et multilatéraux promeuvent aussi une interaction culturelle (Parekh 2002 : 8).

Ces trois exemples d'échanges culturels démontrent qu'aucune société ne peut être isolée, indépendante ou autonome. Néanmoins, le fait que cette interaction culturelle existe n'est pas suffisant pour démontrer une existence du multiculturalisme selon Parekh. Selon cet auteur, le multiculturalisme est atteint quand les communautés culturelles sont tenues par un corps d'idées communes, qui organisent les relations sociales et mènent enfin à une vie collective (Parekh 1996 : 2).

Pour aller plus loin avec la distinction, une société multiculturelle ne concerne pas uniquement la différence d'identité parmi les gens qui la constituent, mais il s'agit aussi de ce qui est implanté et soutenu par la culture. C'est-à-dire, des croyances et des pratiques selon lesquelles un groupe se comprend, comprend le monde et organise ses vies individuelles et collectives (Parekh 2002 : 2). La « diversité » concerne ainsi la différence culturelle. De ce fait, le multiculturalisme concerne la diversité culturelle ou des différences qui sont culturellement enracinées (Parekh 2002 : 3).

4.1.2 Le multiculturalisme : pour un sentiment d'appartenance.

Afin de créer une société stable, le développement d'un sentiment d'appartenance commun est indispensable parmi les citoyens (Parekh 1996 : 5). Outre l'appartenance

basée sur des lignes ethniques ou des caractéristiques culturelles, il faut aussi que le sentiment d'appartenance vienne d'un niveau politique. S'il existe un engagement partagé pour une politique commune, les membres de la société forment ensemble une communauté partagée et pas seulement un groupe ethnique (Parekh 1996 : 10). Ils sont liés les uns aux autres aussi car ils font partie d'une communauté historique qui est partagée.

4.1.3 Le multilinguisme et la diversité culturelle.

Parlant du multiculturalisme et de la diversité culturelle, Parekh cite Johann Gottfried Herder et son point de vue sur le lien entre la culture et la langue. Ce philosophe a constaté l'importance de l'attachement entre la culture et la langue. Ce dernier affirme que chaque communauté culturelle possède sa propre langue et crée ainsi une communauté linguistique (Parekh 2002 : 68). Nous pouvons déduire que si ces communautés linguistiques vivent ensemble, leur co-existence crée une société multilingue.

4.1.4 Les causes du multilinguisme.

Le multilinguisme implique la «cooccurrence» de plusieurs langues dans une société (Zeger *et al* 2008:4). Il existe aujourd'hui entre 5000 et 7000 langues dans le monde, mais la distinction entre une langue et un dialecte n'est pas toujours claire (Gorter *et al* 2006 : 2).

Selon une étude du Fryske Akademy au Néerland, portant sur les bénéfices de la diversité linguistique et le multilinguisme, le multilinguisme est le résultat de facteurs différents. Premièrement, il peut provenir de mouvements historique ou politique comme l'impérialisme ou le colonialisme, comme celui mené par la France en Afrique par exemple. Le résultat dans ce cas est la coexistence de plusieurs langues. Deuxièmement, on trouve les mouvements économiques dans les cas de migration, ce qui aboutit au développement de communautés multiculturelles et ainsi multilingues dans le pays

d'accueil. Troisièmement, on identifie la mondialisation et la communication croissante qui exigent des compétences en plusieurs langues pour des raisons de communication. Quatrièmement, l'identité culturelle et sociale fournit également une volonté de s'affirmer chez les langues minoritaires et crée ainsi pour leurs locuteurs un intérêt à maintenir ces langues minoritaires dans la communication quotidienne. Dernièrement, l'enseignement de langues secondaires et étrangères fait partie intégrante de beaucoup de cursus scolaires dans des pays dans le monde (Gorter *et al* 2006 : 6). Nous voyons ainsi comment une société peut devenir multilingue.

4.1.5 Multiculturalisme, diversité culturelle et multilinguisme dans l'expansion française.

Les résultats de l'expansion française sont en fait le multiculturalisme, la diversité culturelle et le multilinguisme. Nous considérons ici des vecteurs qui promeuvent la présence française dans des pays hors de la France : l'OIF, l'AUF et l'Alliance Française sont implantées dans des pays étrangers qui sont représentatifs et qui promeuvent la langue et la culture françaises. L'OIF a même comme but précis de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique (Joyaux 2009 : 44). L'AUF aussi intervient dans les domaines de la langue française et de la diversité culturelle, entre autres buts (Joyaux 2009 : 33). Enfin, le CESE est partie intégrante des relations extérieures de la France et constitue à ce titre un autre vecteur car ce département œuvre pour le développement de projets en faveur de la diversité culturelle et du multilinguisme sur le territoire national et à l'extérieur (Joyaux 2009 : 65).

Nous verrons dans le prochain chapitre un exemple précis de multiculturalisme, de diversité culturelle et de multilinguisme dans l'expansion française en nous focalisant sur le cas de l'Afrique du Sud. Nous démontrerons comment ce pays qui est lui-même déjà multiculturel, multilingue et qui promeut une grande diversité culturelle est un bon hôte pour la présence et l'expansion françaises aux niveaux linguistique et culturel. Pour l'instant, on peut déjà dire que l'expansion culturelle française n'est pas simplement un instrument de pouvoir doux mais porte également un espoir de diversité culturelle, multiculturaliste et plurilingue.

5. Conclusion partielle.

L'expansion française a été progressive et continue depuis le seizième siècle. La forme de cette expansion a évolué au cours de cette histoire. Dans le premier mouvement décrit par Klinkenberg, l'expansion française était une manifestation de l'administration royale. Le mouvement suivant a pris corps avec la centralisation du royaume français et l'éradication du patois. La colonisation contribue ensuite au troisième mouvement de cette expansion, qui prend à l'époque sa forme la plus aboutie et la plus massive. Pendant cette période, la présence française se répand sur tous les continents du monde. L'expansion linguistique et culturelle prend aussi à cette époque un tour impérialiste, comme corollaire de la colonisation. Cette dernière manifestation marque encore aujourd'hui le monde francophone tel qu'on le connaît. L'expansion française se prolonge après la période colonialiste. Ce présent travail suggère l'hypothèse d'un quatrième mouvement d'expansion française. Une telle expansion est envisagée comme une forme d'adaptation à la mondialisation, dans le cadre de tendances diplomatiques et de stratégies contemporaines exerçant un pouvoir doux et indirect.

Nous avons évoqué la nécessaire mise en place d'un pouvoir indirect et subtil dans la période contemporaine, faisant sienne la stratégie d'expansion culturelle et linguistique. La diplomatie française met aujourd'hui en place cette politique dans son action diplomatique sur la scène internationale. On ne peut d'ailleurs pas exclure l'importance des structures comme l'OIF et l'Alliance Française comme supports actifs de cette stratégie d'expansion culturelle et linguistique.

Il est également important de noter l'ambition géopolitique particulière dans laquelle s'inscrivent certains aspects novateurs de cette expansion culturelle. En ciblant les pays non francophones, la France plonge en effet aujourd'hui dans une nouvelle zone politique qui n'a pas été très marquée par la présence française dans l'histoire.

On ne peut nier les éléments positifs qu'apporte l'expansion française dans des pays hors de la frontière française. Le multiculturalisme, le multilinguisme et la diversité culturelle sont des effets secondaires de l'expansion française.

Dans la deuxième partie de ce mémoire, nous allons étudier précisément la présence française dans une de ces zones - l'Afrique du Sud. Ce pays émergent n'a pas de grand lien avec la France, ni la francophonie. Il devient pourtant très important dans le monde francophone, où il prend une part grandissante. Nous examinerons ainsi ici les politiques culturelles et linguistiques du MAEE ainsi que les politiques de l'OIF en Afrique du Sud pour mettre en lumière la manière selon laquelle le pouvoir doux se manifeste aujourd'hui dans cette région. Nous verrons aussi pourquoi l'Afrique du Sud est un pays idéal pour accueillir la présence française, tenant compte de son passé politique turbulent et séparatiste.

Ce second chapitre s'intéressera, à travers des exemples concrets, à l'activité de l'Alliance Française dans la conduite de ses missions culturelles et linguistiques. La ville de Durban en Afrique du Sud nous fournira, dans cette perspective, un contexte susceptible de mettre en lumière l'importance de l'Alliance Française dans le dispositif de «pouvoir doux » mis en place par la France et, plus particulièrement, les modalités selon lesquelles cette dernière cherche à promouvoir la diversité locale et interculturelle.

Chapitre 2 : L'expansion française en Afrique du Sud: une manifestation de pouvoir doux

1. Les relations historiques entre la France et l'Afrique du Sud : implications pour la présence française contemporaine en Afrique du Sud.

1.1 Historique de la présence française en Afrique du Sud.

1.1.1 L'ère coloniale.

La présence française en Afrique du Sud débute en 1688, avec le débarquement de la population Huguenote avec les Hollandais (Bach 1990 : 7). Les Huguenots, essentiellement issus de la noblesse protestante, se sont enfuis de France pour échapper aux persécutions dont ils faisaient l'objet là-bas après la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV qui menace leur liberté religieuse. En rejoignant la Hollande et d'autres pays protestants en Europe, ils cherchaient à préserver leur pratique religieuse (Vigne 1990 : 18). Lorsque les Néerlandais débarquent en Afrique du Sud, ils sont accompagnés d'un contingent de 200 Huguenots. En tout, les Huguenots représentent un quart de la population qui arrive en Afrique du Sud entre 1688 et 1689 (Bach 1990 :7).

En 1687, déjà, la Hollande adresse une requête au commandant du comptoir de la Compagnie des Indes Orientales, au Cap de Bonne Espérance pour lui demander d'accueillir «ces gens dans le dénuement » et leur donner les moyens de subvenir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils soient capables de le faire par eux-mêmes (Vigne 1990 : 18). Les Huguenots étaient des réfugiés en Hollande. Ils parlaient couramment la langue de ce pays avant de débarquer en Afrique du Sud (Bach 1990 : 8). En fait, les Huguenots sont une population totalement intégrés dans la communauté hollandaise qui débarque en Afrique du Sud. Plus tard dans l'histoire, on peut ainsi noter que ces « Français d'Afrique du Sud » n'hésiteront pas à soutenir les Afrikaners contre les Anglais et à s'enrôler dans l'armée de ces premiers pendant la guerre Anglo-Boer en 1880 (Bach 1990 : 9).

De ce point de vue, on peut dire que cette population française du début de la colonie qui deviendra plus tard l'Afrique du Sud s'est totalement fondue dans la culture Afrikaner. Finalement complètement assimilée, elle n'entretient plus qu'un rapport lointain avec la

France et sa culture – la population est réduite en fait à l'utilisation de noms de famille et de lieux à consonance française (Bach 1990 : 8). Cette assimilation est l'une des raisons qui explique qu'on ne remarque pas de forte présence française dans l'histoire de l'Afrique du Sud.

Contrairement à beaucoup de pays sur le continent africain, il n'y a pas de colonialisme français en Afrique du Sud. L'arrivée des Huguenots représente en fait la seule présence française en Afrique du Sud pendant la période coloniale. Il faudra attendre l'apartheid pour voir quelques échanges plus significatifs entre la France et l'Afrique du Sud dans l'histoire.

1.1.2 Le vingtième siècle : relations économiques.

Dans cette période plus récente, la présence française en Afrique du Sud a en effet acquis une dimension économique, politique et culturelle. Cette présence à laquelle nous allons faire allusion maintenant est la première qui soit véritablement représentative d'une implication directe de l'Etat français en Afrique du Sud (contrairement aux Huguenots qui en tant que réfugiés en Hollande, représentaient la population néerlandaise). On notera néanmoins que ces contacts et ces échanges restent limités et discrets.

Pendant les années soixante-dix, la France et l'Afrique du Sud entretiennent des relations financières. La France joue alors le rôle comme bailleur de fonds. A cette époque, les banques françaises investissent en Afrique du Sud un quart du total des sommes placées sur le continent africain (Lory 1990 : 257). En 1980 la France prêtait encore un total de 300 millions de dollars à Pretoria (Lory 1990 : 257). Ensuite, pendant les années quatre-vingts, la France ne représentera plus qu'un partenaire commercial secondaire qui arrive loin derrière les Etats-Unis, le Royaume Uni, l'Allemagne et le Japon. A cette époque-là, la France ne représentait plus que 4% des importations sud-africaines et 2% de ses exportations (Lory 1990 : 257).

Par ailleurs, si l'on observe la présence des entreprises françaises en Afrique du Sud à cette période, on note la présence de 23 groupes industriels français sur le territoire sud-

africain. Ce chiffre est relativement faible par rapport aux 180 entreprises britanniques, aux 150 entreprises américaines et aux 140 entreprises allemandes présentes en Afrique du Sud à la même période (Lory 1990 : 258). En fait, pour Paris, l'Afrique du Sud n'était pas un partenaire économique essentiel à cette époque. En tout, les échanges avec l'Afrique du Sud à cette période représentaient moins d'un pourcent des échanges commerciaux français avec ses partenaires économiques étrangers. L'Afrique du Sud n'est d'ailleurs que le troisième partenaire économique africain de la France à ce moment – derrière l'Algérie et le Nigéria (Lory 1990 : 257).

Ces statistiques au niveau économique démontrent une relation faible entre la France et l'Afrique du Sud entre les années soixante-dix et quatre-vingts. En prenant des indicateurs de la présence économique française en Afrique du Sud actuellement, nous verrons dans la prochaine section que les rapports entre ces deux pays ont tendance à progresser aujourd'hui.

Pour expliquer plus en détails les raisons à l'origine de cette présence française relativement faible en Afrique du Sud, il faut considérer la situation politique et économique dans ce dernier pays. L'Afrique du Sud a en effet été caractérisée par sa politique d'Apartheid pendant toute la seconde moitié du vingtième siècle - 1948-1994. Ce régime oppressif a renforcé une séparation ethnique comme politique dans tout le pays. De nombreux pays étrangers ont ainsi fortement désinvesti en Afrique du Sud pendant cette période, et notamment pendant les années quatre-vingts. On explique souvent ce désinvestissement par les sanctions politiques qui visaient à sanctionner le régime de l'apartheid. Pourtant, cette pression internationale n'est pas la seule raison du retrait des entreprises et des états en Afrique du Sud. En fait, au moment des sanctions politiques, l'Afrique du Sud se trouvait déjà au bord de la crise économique. Par conséquent, beaucoup d'entreprises et d'états n'avaient déjà plus d'intérêt à investir en Afrique du Sud avant l'irruption des sanctions, qui n'ont fait qu'accentuer cette tendance au retrait.

Dans le cas de la France, on peut citer les constructeurs automobiles Renault et Peugeot qui avaient quitté l'Afrique du Sud pour des raisons économiques en 1985 (Lory 1990 :

258). Lory affirme ainsi que «c'est en effet la crise de la production sud africaine plus que les pressions politiques qui ont amené les entreprises françaises à se détourner de l'Afrique du Sud» (Lory 1990 : 258). De ce point de vue, on peut considérer que l'une des raisons principales du niveau relativement faible des relations entre la France et l'Afrique du Sud pendant le vingtième siècle est de nature économique. On peut dire que la crise économique de l'Afrique du Sud a fortement pesé sur les relations économiques entre la France et l'Afrique du Sud à cette période, comme l'ont fait également la pression internationale et la politique de sanctions qui ont aussi contribué à fermer l'Afrique du Sud aux pays étrangers à cette période.

1.1.3 Le vingtième siècle : relations culturelles.

Au-delà de cet aspect économique, le régime de l'apartheid a aussi eu des effets sur les langues et la culture en Afrique du Sud que nous aurions tort de nier. L'état sud-africain ne se contentait pas de gérer – souvent de manière oppressive d'ailleurs - les différentes langues et cultures présentes sur son territoire, il se montrait aussi très restrictif par rapport à la présence culturelle de pays étrangers dans sa juridiction. Il existait déjà un éventail de langues autochtones comme le zoulou ou le xhosa, ainsi que des langues importées par les immigrés présents en Afrique du Sud (indiens et européens). Dans ce contexte de grande diversité culturelle, une langue étrangère comme le français aurait eu un rôle moins important en Afrique du Sud par rapport aux langues déjà existantes.

La littérature, en revanche, fait figure d'exception puisqu'on peut noter quelques exemples d'échanges entre la France et l'Afrique du Sud à ce niveau pendant le vingtième siècle. Quelques écrivains sud-africains n'étaient ainsi pas inconnus en France. André Brink et Breyten Breyenbach sont devenus célèbres en France pendant les années quatre-vingts ; 15 livres de Nadine Gordimer ont été traduits en français à l'époque et finalement on peut aussi noter que le Prix Femina étranger de 1986 fut attribué à J.M. Coetzee (Lory 1990 : 278). Il faut par ailleurs souligner que la littérature sud-africaine en France ne se limitait pas aux auteurs 'blancs' à cette période. Le Mouvement Anti-Apartheid (MAA) a ainsi fait connaître des auteurs noirs comme Sepamla, Ramgobin et Myriam Tlali au public français d'alors (Lory 1990 : 278). Nous voyons donc ici qu'un

échange entre la France et l’Afrique du Sud au niveau culturel a également eu lieu, au-delà des relations purement économiques.

1.1.4 Bilan et perspectives de l’histoire de la présence française en Afrique du Sud.

On peut considérer la présence des Huguenots ainsi que les présences économique et culturelle des années 1900 comme le point de départ de l’évolution de la présence française en Afrique du Sud. Ce point de départ est suivi par une expansion de la présence française en Afrique du Sud à l’époque contemporaine. Dans ce qui suit, nous suivrons le déroulement de cette évolution contemporaine qui se poursuit aujourd’hui, et qui tend à renforcer les échanges linguistiques et culturels à l’heure actuelle.

Afin de démontrer et de mettre en évidence la présence française contemporaine en Afrique du Sud, nous nous servons dans ce travail des théories déjà évoquées dans le chapitre précédant. En d’autres termes, nous allons prendre le cas de l’Afrique du Sud pour montrer que les manifestations de l’expansion linguistique et culturelle de la France en Afrique du Sud peuvent être considérées comme des manifestations d’un pouvoir doux. Pour aller plus loin avec ce concept, nous avons fourni des exemples des moyens à la disposition d’un pays désireux de mettre en place un pouvoir doux, tels que les décrits Tenzer. On suppose ainsi qu’un Etat est capable d’exercer un pouvoir doux en agissant simultanément sur quatre « leviers » : l’aide financière, les organisations internationales, les instituts de recherche et les coopérations inter-structurelles. Les observations que nous avons faites quant à la présence de la France dans les coopérations intergouvernementales mais aussi dans le secteur de l’enseignement et de la culture en Afrique du Sud semblent montrer que la présence française dans ce pays prend la forme d’un pouvoir doux.

La question qui est posée ici n’est pas seulement relative à la nature de la présence voulue par la France en Afrique du Sud. On touche aussi ici à la question de la nature de la

réception qui est faite à la France par l'Afrique du Sud, en tant que pays d'accueil de cette nouvelle forme de présence française. On peut certes noter que l'Afrique du Sud offre une réception chaleureuse à la présence française sur son territoire. On peut alors s'interroger sur les bénéfices que peut espérer ce pays d'accueil en acceptant ainsi la diffusion de la présence française dans les différents secteurs de son état. On ne peut en effet pas nier que l'Afrique du Sud retire des avantages de cette présence française, qui répond certainement à certains besoins. Tous ces éléments de réflexion font qu'il est important d'aborder maintenant la question de la diversité culturelle, du multilinguisme et du multiculturalisme dans la présence française en Afrique du Sud à l'heure actuelle.

1.2 Les racines de la présence française actuelle en Afrique du Sud : ambitions géopolitiques et politiques culturelles.

Si l'on examine les liens actuels entre l'Afrique du Sud et la France, nous remarquons des liens bilatéraux entre ces deux pays ainsi que des liens multilatéraux avec d'autres structures internationales. Les initiatives, les projets et les accords qui se matérialisent aujourd'hui entre ces deux pays concernent des secteurs gouvernementaux variés. On notera, par exemple, des initiatives dans le domaine de la politique, de l'économie, de la finance, de l'éducation et de la culture. Ce mémoire se concentre sur ces deux derniers secteurs. En observant les relations entre ces deux pays et en s'attachant particulièrement à raisonner sur des cas précis, nous envisageons de mettre en lumière l'expansion linguistique et culturelle françaises en Afrique du Sud.

Dans un premier temps, nous allons proposer deux raisons susceptibles d'expliquer l'importance de la présence française en Afrique du Sud. Cette tentative d'explication consistera d'abord à évoquer la position et les ambitions géopolitiques de l'Afrique du Sud, puis à aborder les politiques linguistiques de ce même pays. En considérant ces deux facteurs, on montrera pourquoi la présence française est non seulement accueillie, mais aussi encouragée. Il faudra commencer cependant par revenir brièvement sur l'histoire récente de l'Afrique du Sud afin de fournir un contexte à la présence française émergente sur le territoire.

L'apprentissage de la langue française est devenu très important dans les différents départements gouvernementaux en Afrique du Sud. En 2005, la ministre des Affaires Etrangères, Dr Nkosazana Dlamini Zuma, a promu le français au rang de seconde langue officielle de ce département. C'était le résultat d'un accord entre l'Afrique du Sud et la France pour accélérer l'acquisition de la langue française pour tout le département (Morake 2010 : 70). Toutefois, en 1994 dans une Afrique du Sud démocratique, le repositionnement et la révision sur la place de la langue française ont été mis en question. Nous voyons émerger deux facteurs qui sont importants pour la présence française concernant la linguistique et la culture en Afrique du Sud : d'abord le positionnement géopolitique de ce pays, et puis ses politiques concernant la diversité culturelle, le multiculturalisme et le multilinguisme.

Beaucoup de questions se posent sur l'importance donnée à la présence française en Afrique du Sud. Cette présence linguistique et culturelle est si forte qu'elle a donné lieu à la possibilité de considérer l'Afrique du Sud comme 'une francophonie émergente' (Balladon *et al* 2010 : 13). Nous pouvons comprendre ce label donné à l'Afrique du Sud, pays non-francophone, pour trois raisons principales : sa position géopolitique, sa position sur le multilinguisme dans un contexte démocratique et puis, son statut économique. Pour ce travail, nous allons nous concentrer uniquement sur les deux premières raisons. Ces facteurs donnent à réfléchir sur le contexte qui a créé un lieu fertile pour l'expansion française en Afrique du Sud.

Le positionnement géopolitique de l'Afrique du Sud est important non seulement au niveau régional, mais aussi au niveau continental et international. Selon Rachel Morake, directrice de l'Académie Diplomatique au Département des Relations Internationales et Coopérations (DIRCO) en Afrique du Sud, la position géopolitique de l'Afrique du Sud est devenue très importante dans la période post-apartheid.

Premièrement, cette position géopolitique met un nouvel angle sur l'importance du français dans la région de l'Afrique Australe à plusieurs niveaux (Morake 2010 : 70). Balladon et Peigné proposent une deuxième importance géopolitique de l'Afrique du Sud : celle-ci concerne des facteurs se situant au niveau scientifique. Selon ces chercheuses, la forte présence et le développement scientifique dans la région de l'Afrique Australe font que «une voix scientifique francophone, dite 'du Sud' émerge », et est susceptible d'enrichir la réflexion francophone et universitaire mondiale (Balladon *et al* 2010: 14). Nous pouvons prendre ici comme exemple l'Agence Universitaire de la Francophonie qui travaille avec les universités en Afrique du Sud, en partenariat avec d'autres institutions françaises pour créer des programmes communs pour les cours de Français Langue Etrangère (Moussirou-Mouyama 2010 : 195).

Un troisième facteur qui souligne l'importance géopolitique de l'Afrique du Sud au niveau régional est lié à la migration des francophones qui viennent des pays au nord de l'Afrique du Sud, en Afrique australe. Ces immigrants sont souvent des réfugiés politiques de l'ouest et du centre de l'Afrique. Cette dimension 'populaire' liée à l'immigration donne un nouveau sens au français en Afrique du Sud, un sens d'usage autre que politique, culturel ou bureaucratique (Alexander 2010 :8).

Au-delà de son important rang régional dans l'Afrique australe, le statut de l'Afrique du Sud sur le continent africain est également très marqué. Cet état participe en effet aux grandes organisations internationales, par exemple le 'New Partnership for Africa's Development' (NEPAD) et la 'African Academy of Languages' ACALAN. L'état sud-africain possède surtout une grande influence dans ces organisations grâce à son statut économique. Or, ces organisations ont promu l'utilisation du français comme prioritaire, par rapport aux autres langues officielles de l'Union Africaine. Les exemples fournis ici constituent une indication sur le caractère indispensable de l'usage du français pour les Sud-Africains (Alexander 2010 : 7). Nous citerons d'ailleurs dans la troisième section de ce chapitre des démarches mises en place par le DIRCO afin de donner les compétences en français aux employés sud-africains.

L'importance géopolitique de l'Afrique du Sud se vérifie non seulement pour des intérêts géopolitiques régionaux, mais également en raison d'impératifs internationaux. L'Afrique du Sud devient en effet un grand acteur dans l'arène internationale. Selon Philippe Aldon, ancien Attaché de Coopération jusqu'en 2010 pour le français auprès de l'Ambassade de France en Afrique du Sud et au Lesotho, ce pays africain est la première économie de l'Afrique sub-saharienne ; elle est membre du G20 et de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) ; elle aspire à siéger au Conseil de sécurité des Nations Unies et finalement, elle a accueilli avec succès la Coupe de Monde de football en 2010 (Aldon 2010 : 84). Cette émergence de l'Afrique du Sud sur la scène internationale renforce son attrait géopolitique pour la présence de la culture et de la langue françaises en son sein.

Ces exemples concernant la position géopolitique de l'Afrique du Sud au niveau régional, continental et international illustrent à quel point la position géopolitique de l'Afrique du Sud est importante. Si ce pays veut continuer à assumer les rôles différents qu'il joue, l'usage de la langue française est essentiel à tous les niveaux de sa société. Dans la section suivante nous allons raconter à partir d'exemples précis, comment le français est intégré dans des différents secteurs de l'état comme au gouvernement ou bien dans l'éducation et la culture.

Enfin, et outre ces facteurs de nature « purement » géopolitiques, il faut se rappeler aussi que l'Afrique du Sud bénéficie également de la présence française pour affirmer et enrichir sa philosophie de diversité culturelle, de multiculturalisme et de multilinguisme. Ainsi, on peut considérer que l'Afrique du Sud fait aussi appel au français dans une volonté de s'ouvrir au reste de l'Afrique et aux espaces francophones, afin d'acquérir une visibilité politique et économique certaine (Balladon *et al* 2010 :15). A partir d'un tel constat, on peut tirer la conclusion que la présence française aux niveaux linguistique et culturel n'est pas uniquement due à un déploiement du pouvoir doux émanant de la volonté de la France, mais vient aussi d'un désir et d'un besoin de la part du pays d'accueil : l'Afrique du Sud. Tous ces éléments expliquent la raison de la présence

française en Afrique du Sud aujourd'hui, que nous allons examiner dans ce qui suit dans sa dimension linguistique et culturelle.

2. La présence française contemporaine en Afrique du Sud aux niveaux linguistique et culturel.

La présence française se fait déjà sentir en Afrique du Sud dans des secteurs comme l'éducation, la politique et la culture. Afin de broser le tableau de cette présence, nous évoquerons ici quelques statistiques en rapport avec ces différents domaines. Ensuite, nous aborderons les organisations qui représentent la culture et la langue françaises et qui participent de sa promotion en Afrique du Sud. Enfin, nous montrerons comment la présence et l'expansion françaises enrichissent et promeuvent le multiculturalisme et le multilinguisme en Afrique du Sud - un pays qui est toujours dans une phase de construction identitaire.

2.1 Les expansions linguistiques et culturelles françaises en Afrique du Sud.

2.1.1 Les statistiques de la présence française aux niveaux linguistique et culturel.

S'agissant de statistiques sur la présence française en Afrique du Sud, Aldon fournit quelques chiffres dans le secteur pédagogique. Il existe en Afrique du Sud 33 000 apprenants du français pour 330 professeurs, une quinzaine de département de français dans les 23 universités, 23 Alliance Françaises et 3 écoles dont les programmes sont en français. L'essentiel de cette présence française est regroupé principalement dans 3 régions: le Gauteng, le Kwa-Zulu Natal et le Western Cape (Aldon 2010 : 84).

En outre, au niveau gouvernemental, il existait 400 agents du DIRCO en formation ou déjà formés au français en 2010. L'Afrique du Sud dispose en outre d'un réseau diplomatique actif dans 43 pays de la Francophonie (dont 11 observateurs). En parallèle, 48 ambassades francophones sont représentées à Pretoria – parmi elles 37 sont issues de pays membres actifs de la francophonie et 11 d'observateurs (Aldon 2010 : 89). Les diplomates sud-africains dont il est question plus haut sont d'ailleurs bien conscients de

la valeur revêtu par une bonne maîtrise de la langue française. Ils sont également conscients que la connaissance de cette langue enrichirait leur carrière (Aldon 2010 : 89).

De surcroît, au niveau financier, la France a investi entre 2007-2010 environ 2M euros dans sa politique de coopération à destination du français en Afrique du Sud. Aldon identifie 3 objectifs dans le cadre de cette initiative :

- Former des professionnels de la langue, professeurs, traducteurs et interprètes mais aussi des professionnels en langue de la diplomatie, du tourisme, des médias etc.
- Créer des dispositifs de formation et des supports d'enseignement et d'apprentissage adaptés aux besoins de ces nouveaux usagers et les mettre en partage.
- Valoriser la langue dans ces processus d'ouverture ; valoriser les rôles, les statuts et les compétences des professeurs de langue et littérature ; valoriser les projets, les partenariats ; enfin et surtout valoriser les étudiants qui font le choix du français (Aldon 2010 : 97).

Au total, on le voit, la culture et la langue françaises sont bien représentées en Afrique du Sud si l'on considère ces statistiques. Plus que ces chiffres, pourtant, ce sont les structures qui promeuvent cette présence qui constituent la première richesse de la présence française en Afrique du Sud.

2.1.2 Les structures qui promeuvent une expansion linguistique.

Il existe une démarche visant à développer et à promouvoir le français en Afrique du Sud à travers des structures comme les organisations et les institutions. Plusieurs structures françaises existent déjà en Afrique du Sud dont quelques unes ont noué des partenariats avec des structures sud-africaines.

Pour ce qui concerne le secteur de l'éducation, les démarches pour diffuser la langue française passent par un soutien à quelques vecteurs principaux. Le premier axe de

développement consiste à former les professeurs de français à tous les niveaux de l'enseignement, de l'école primaire jusqu'à l'université, dans tous les secteurs publics et privés (Aldon 2010 : 95). Les projets pour diffuser la langue française passent aussi par un partenariat actif avec les structures associatives qui représentent les projets académiquement et professionnellement (Aldon 2010 : 96). Les efforts de diffusion du français passent aussi par un éventail de partenaires et d'acteurs du français en Afrique du Sud : certains établissements scolaires, les départements de français des universités, les Alliances Françaises, certaines entreprises, les ministères et aussi par des opérateurs de la Francophonie (comme l'OIF et l'AUF) ainsi que par des pays membres de la Francophonie (Aldon 2010 : 96). Par le biais de ces partenariats, la France cible un éventail de départements éducatifs où l'apprentissage du français serait accueilli. C'est de cette manière qu'on peut considérer que l'expansion française est assurée au niveau linguistique. L'expansion culturelle, elle aussi, repose sur des structures.

2.1.3 Les structures qui promeuvent une expansion culturelle.

Certaines structures culturelles françaises, sud-africaines et franco sud-africaines aident à la promotion de la culture française en Afrique du Sud. Nous en soulignerons plusieurs qui aident la France à se répandre et ainsi à déployer un pouvoir doux.

On peut d'abord citer une organisation française en Afrique du Sud telle que le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Afrique du Sud (SCAC), qui promeut la culture française et dont nous avons déjà évoqué les modes de fonctionnement dans le chapitre précédent.

Puis, nous citons l'exemple d'une organisation franco sud-africaine telle que l'Association des Etudes Françaises en Afrique Australe (AFSSA). On peut notamment noter que l'action de l'AFSSA a été légitimée récemment par une convention signée en septembre 2006, dont le cadre opératoire est fixé par le Document Cadre de Partenariat entre le gouvernement français et le gouvernement sud-africain (Aldon 2010 : 97).

Nous avons déjà évoqué précédemment la présence de 23 Alliances Françaises en Afrique du Sud. Dans le chapitre précédant nous avons également parlé des objectifs de l'Alliance Française en tant qu'organisation. Dubosclard a écrit à propos de cette organisation que : « L'Alliance Française, au fond, est née d'une idée simple : laisser les étrangers eux-mêmes propager la culture française, céder partiellement la responsabilité de l'action culturelle de la France » (Gosnell 2008 : 228). Pour préciser encore le rôle de cette institution en Afrique du Sud, nous soulignerons ici le fait que cette organisation est autonome. De cette manière, les différentes unités de l'Alliances Françaises suivent des trajectoires qui leur sont propres et qui varient au gré de leur pays d'implantation (Gosnell 2008 : 228). De ce fait, l'Alliance Française est considérée dans ce travail comme une organisation sud-africaine, cela quand bien même elle représente la France. Ainsi, bien que les objectifs de l'Alliance Française consistent à promouvoir la langue française ainsi que la culture française et francophone, elle promeut aussi la culture et les langues locales des pays où elle opère. Dans ce cadre, on peut considérer que l'émergence de la diversité culturelle, du multiculturalisme et du multilinguisme représente des effets de cette présence française promue par l'Alliance Française. Nous prendrons d'ailleurs le cas de Durban dans la dernière partie de ce travail afin de mettre en lumière la promotion de la culture et des langues locales de l'Alliance Française qui s'y réalise.

Une dernière institution qui promeut l'expansion française en Afrique du Sud à travers sa culture est l'Institut Français d'Afrique du Sud (IFAS). Créé en 1995 à Johannesburg en tant qu'organisme relevant du ministère des Affaires étrangères, l'IFAS stimule et soutient les travaux universitaires et scientifiques français sur l'Afrique du Sud (voire l'Afrique australe) en sciences sociales et en sciences humaines (Gervais-Lambony 1999 : 4).

Dans ce travail, nous considérons les organisations franco sud-africaines telles que l'AFSSA, les Alliances Françaises en Afrique du Sud et l'IFAS comme de véritables réussites du point de vue de l'inter-institutionnalisation évoquée par Tenzer. On voit ici en effet une intégration de différents secteurs et gouvernements dans une seule

organisation, pour une ambition commune : promouvoir la culture française. On voit que la culture française dispose ici d'un socle solide pour se diffuser en Afrique du Sud : quelles perspectives peut-on alors dégager de cette situation ?

2.1.4 Bilan et perspectives.

Les statistiques se rapportant au secteur de l'enseignement, les exemples des collaborations bilatérales ainsi que l'importance financière donnée à la promotion de la politique de coopération visant la diffusion du français en Afrique du Sud que nous avons évoqués ici illustrent deux faits.

Premièrement on voit que la France fait des démarches importantes pour s'assurer de l'expansion française aux niveaux linguistique et culturel. D'une part, nous voyons ces partenariats comme une manifestation d'un pouvoir doux, dû au fait que la langue et la culture françaises sont diffusées dans un pays étranger d'une manière subtile et indirecte.

Deuxièmement, l'expansion française dont nous avons évoqué la diffusion par le biais de la langue française d'une part et des institutions culturelles d'autre part, atteste du caractère volontaire de l'accueil qui est fait à cette expansion par l'Afrique du Sud. La présence française est non seulement acceptée (comme le montrent les accords conclus avec les organisations françaises) mais aussi promue en Afrique du Sud. Nous remarquons ainsi que le pouvoir doux exercé est accueilli pour des raisons de diversité culturelle, de multilinguisme et de multiculturalité en Afrique du Sud.

Bien qu'Aldon argue que l'enseignement du français langue étrangère n'a pas trouvé une vraie place dans la politique linguistique en Afrique du Sud et que cette langue souffre face aux rôles, places et objectifs attribués aux langues sud-africaines, il est important de reconnaître que l'expansion française a néanmoins une place dans la Constitution sud-africaine. Cette dernière reconnaît en effet au français l'opportunité de se développer comme langue en Afrique du Sud (Balladon *et al* 2010: 16). Grâce à cette loi et à la politique d'ouverture qu'elle promeut, le français en Afrique du Sud trouve aujourd'hui

une nouvelle place dans une nouvelle Afrique du Sud. La position adoptée par ce travail, en conséquence, est celle d'un optimisme mesuré dans le développement de la langue et de la culture françaises en Afrique du Sud. On va voir maintenant que ceci peut d'ailleurs constituer un apport dans la construction de l'identité sud-africaine.

2.2 Les politiques linguistiques dans l'expansion française : une aide pour la construction de l'identité sud-africaine.

Regardons maintenant l'importance des politiques linguistiques en Afrique du Sud. En considérant ses politiques linguistiques, on peut comprendre pourquoi l'Afrique du Sud accueille la présence française et pourquoi la possibilité de faire considérer ce territoire comme 'une francophonie émergente' fait aujourd'hui débat. Ici il faut mettre en lumière l'importance d'une compatibilité d'intérêts entre l'Afrique du Sud et la France d'une part, et reconnaître l'importance du besoin relatif à la création d'identité en Afrique du Sud d'autre part.

Selon Manyawu, la politique linguistique constitue un « enjeu de pouvoir » (2010 :56). C'est une arme politique d'un gouvernement qui décide de s'en saisir, comme il peut choisir entre autres ses buts, ses positions politiques et son programme socio-économique (Manyawu 2010 : 56). Si l'expansion linguistique et culturelle de la France est considérée comme une manifestation du pouvoir doux, nous considérons que la politique linguistique menée par l'Afrique du Sud est un facteur également important dans la perspective du déploiement de cette expansion pour l'état français. En même temps, l'expansion française est importante pour l'état sud-africain. Les politiques linguistiques de ce pays non francophone sont de nature accueillante, voire ouverte, vis-à-vis des langues étrangères en général et du français en particulier. Nous avons vu dans les sections précédentes à quel point la diffusion de la culture et de la langue françaises constitue une réussite pour l'expansion française non seulement pour la France, mais aussi pour l'Afrique du Sud en tant que pays d'accueil. L'accueil de la diffusion française crée en retour pour l'Afrique du Sud une diversité culturelle, un multilinguisme (par le

biais de la promotion de la langue française) ainsi qu'un multiculturalisme (grâce à la promotion de la culture française).

Les politiques linguistiques d'un pays sont importantes dans la construction de son identité. En ce qui concerne les politiques relatives au multilinguisme et à la multiculturalité dans un pays, il est important que le pays concerné trouve : « un équilibre dans la conciliation des intérêts locaux et globaux. En prenant en compte des langues locales et des langues internationales dans les politiques linguistiques et parfois éducatives » (Balladon *et al* 2010 :15). Cette hypothèse, qui s'appelle « glocalização» (un mélange de 'global' et 'local') nous vient du contexte mozambicain. Elle a été créée par Albino Chavale, qui vient de l'Universidade Pedagogica de Maputo (Balladon *et al* 2010 : 15).

Nous remarquons, pour le cas de l'Afrique du Sud, les efforts consentis par ce pays pour devenir un pays d'accueil idéal pour la présence française aux niveaux linguistique et culturel. Grâce à une loi inscrite dans la constitution de 1996, l'Afrique du Sud possède une idéologie ouverte vis-à-vis de l'inclusion des langues étrangères (Balladon *et al* 2010 : 16).

Une idéologie ouverte et holistique est importante par rapport aux langues en Afrique du Sud. En effet, 17 ans après la fin d'un régime qui a engendré dans sa loi la séparation des langues, nous sommes en présence d'une nation démocratique qui est encore en train de se créer une nouvelle identité sud-africaine. La démarche pour une telle construction prend en compte un passé d'exclusion et discriminatoire d'une part, et de l'autre, un désir de gagner en reconnaissance dans l'arène internationale aujourd'hui. C'est pour cette raison qu'au niveau gouvernemental, l'Afrique du Sud garde un esprit 'd'accueil' quant à l'inclusion d'identités différentes. Cet esprit ne tient pas compte exclusivement de l'inclusion de onze langues officielles et d'une pluralité d'identités à l'intérieur de l'Afrique du Sud (noirs, blancs, indiens, métis), mais inclut aussi théoriquement les identités et langues étrangères.

En même temps, nous ne pouvons pas nier la réalité des manifestations de la xénophobie de 2008 qui visaient les immigrés venant des pays aux alentours de l’Afrique du Sud. On peut néanmoins arguer que ces manifestations sont venues d’un niveau populaire et non pas d’un niveau gouvernemental. Ainsi, la diversité culturelle qui est au cœur de la philosophie sud-africaine rend cette terre fertile en tant que pays d’accueil pour une culture et une langue de plus – c’est-à-dire, le français.

Au total, nous noterons ici une compatibilité d’intérêts entre la France et l’Afrique du Sud dans la volonté de diffuser (pour l’un) et d’accueillir (pour l’autre) la culture et la langue françaises – perçues comme porteuses d’avantages mutuels. La France gagne un nouveau territoire pour sa diffusion et son expansion, tandis que l’Afrique du Sud s’enrichit au niveau culturel et linguistique. Elle profite aussi ici d’un nouveau départ avec le français, comme avec la France et les pays francophones que lui assure sa position géopolitique et qui est susceptible de servir ses ambitions en la matière. On va voir comment tout ceci est concrètement mis en œuvre dans l’Afrique du Sud contemporaine dans la section qui suit.

3. Le rôle des stratégies et des structures dans l’expansion linguistique et culturelle : un effet domino pour une francophonie émergente

3.1 Démarches pour une diffusion française approfondie.

La section qui suit traitera d’une étude approfondie du processus suivi par l’expansion française en Afrique du Sud dans différents domaines sud-africains dont le gouvernement, l’éducation et la recherche scientifique. Nous avons décrit antérieurement le cadre global de la présence française en Afrique du Sud ainsi que les raisons pour lesquelles cette présence est importante non seulement pour la France mais aussi pour l’Afrique du Sud. A ce stade, il nous semble important de revenir sur la mise en place des stratégies mises en œuvre par l’état français pour la diffusion de la culture et de la langue françaises en Afrique du Sud. A cet égard, nous verrons dans ce qui suit les étapes

précises qui animent le processus de diffusion et notamment la manière dont les structures qui aident la culture et la langue françaises à se répandre, s'y investissent.

3.1.1 Les stratégies mises en place par le gouvernement sud-africain.

La majorité du continent africain est francophone. Sur ce point, le DIRCO considère le développement africain comme une grande priorité et c'est pour cette raison que l'apprentissage du français dans ce département gouvernemental est indispensable. Une action qui souligne encore davantage que ne le fait ce simple constat géopolitique l'importance de l'acquisition du français, a été mise en place à cet effet. Cette politique consciente et délibérée reconnaît la valeur de la langue française dans le contexte géopolitique de l'Afrique du Sud et, plus précisément, dans le cadre de la politique étrangère que ce pays souhaite mener (Morake 2010 : 70). Étant donné l'importance qui est celle du français au niveau géopolitique, une stratégie pour doter les Sud-Africains qui travaillent dans ce département d'une connaissance de la langue française a été mise en place. Une compétence en français améliore en effet l'efficacité, la performance et l'influence dans la pratique de la diplomatie sud-africaine. Un domaine où ressort particulièrement le besoin d'apprentissage du français est celui de l'interprétation (et la traduction également). Ce domaine est d'ailleurs tout aussi important pour le DIRCO que pour l'ordre du jour du continent africain par ailleurs (Morake 2010 : 70).

Pour illustrer encore davantage le rôle joué par la France dans la politique linguistique concernée par cet accord, nous allons retracer l'historique du développement de l'enseignement du français au DIRCO. Nous abordons ici cinq étapes afin de démontrer les stratégies mises en place par la France, l'Afrique du Sud ainsi que les organisations internationales et les acteurs de la recherche scientifique associés à l'expansion linguistique du français en Afrique du Sud au niveau gouvernemental.

Tout d'abord, après que la Ministre de tutelle, Dr Nkosazana Dlamini Zuma avait déclaré l'importance du français au DIRCO, un atelier a été mis en place par le CIEP et

l'Ambassade de France en Afrique du Sud visant à mettre en place des cours de français. Le cursus s'est adressé précisément à l'apprentissage du français concernant le plan de route africain. Les structures qui ont aidé à l'ingénierie de cette formation sont l'OIF et le 'African Network of French as a Foreign Language Training Centres' (RECFLEA) (Morake 2010 : 72). Cet accord entre l'Afrique du Sud et la France illustre parfaitement la politique linguistique menée par la France ainsi que la volonté de l'Afrique du Sud d'accueillir et de promouvoir l'expansion française.

Deuxièmement, l'enseignement du français aux jeunes diplômés de l'Académie Diplomatique - les 'cadets' depuis l'année 2006 - est devenu obligatoire au DIRCO (Morake 2010 : 73). Une formation en français répondant aux objectifs spécifiques de la diplomatie a ainsi été mise en place. Elle représentait 260 heures de formation en français par année. A la fin de cette formation, on a noté un succès dans l'apprentissage du français parmi les cadets. Les niveaux du français sont mesurés selon une référence internationale. Deux indicateurs sont utilisés : le Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELF) et le Diplôme Approfondi en Langue Française DALF (Morake 2010 : 81). Entre 2007 et 2009 les cadets ont atteint le niveau C1, c'est-à-dire le cinquième niveau dans l'apprentissage du français selon le Cadre Européen Commun de Référence (CECR) (Morake 2010 : 74).

La troisième étape du développement de l'enseignement du français concerne la sponsorship par l'OIF d'une mission d'expertise internationale. Six formateurs ont en effet été envoyés au DIRCO et quatre autres à l'Alliance Française pour les années 2008-2009. Leurs objectifs consistaient à développer du contenu d'enseignement et à mettre en place ce nouveau cursus (Morake 2010 : 74). Parallèlement, un stagiaire de l'OIF est missionné pour l'enseignement du français langue étrangère au DIRCO tous les ans. Ces initiatives jouent un rôle important à l'Académie Diplomatique par rapport au développement du cursus et l'enseignement du français au DIRCO (Morake 2010 : 75).

Quatrièmement, au moment de la conception des stratégies pour la formation relative à l'enseignement du français, les officiels du DIRCO ont proposé, parmi d'autres choses, de collaborer avec d'autres institutions. Le réseau de l'Alliance Française, les instituts culturels français et les universités (Morake 2010 : 75) constituent autant d'exemples d'institutions mentionnées par ces derniers à cette occasion.

Le dernier exemple que l'on peut relever au niveau gouvernemental quant aux stratégies visant à développer l'enseignement du français, est le fait que d'autres secteurs du gouvernement – au-delà du Dirco – reconnaissent désormais l'importance de l'apprentissage de la langue française. Même si les politiques linguistiques visant à encourager l'enseignement du français ne sont pas aussi abouties dans d'autres secteurs de l'état qu'elles peuvent l'être au sein du DIRCO, on notera tout de même que la question de l'enseignement du français dans les services publics et dans les agences de l'état a été portée au débat en octobre 2009 (Morake 2010 : 78). On note aussi qu'une enquête sur les 'besoins' dans le secteur public a montré que le français est la langue dont l'apprentissage est le plus demandé (Morake 2010 : 78). Aujourd'hui, on constate en effet que l'apprentissage du français se répand aux 13 autres ministères concernés par la formation du service public (Aldon 2010 : 88).

Ces cinq stratégies pour la diffusion du français nous rappellent la théorie de Tenzer qui parle de nécessaires collaborations entre l'état, les organisations et la recherche pour mettre en œuvre un pouvoir doux. Il faut porter notre attention sur le fait que la déclaration de 2005 de la Ministre du Dirco que nous avons évoquée – sur l'importance de la maîtrise du français - s'inscrit également dans une politique sud-africaine plus large. En effet, cette déclaration entre dans le champ d'un accord conclu entre l'Afrique du Sud et la France dont nous avons parlé précédemment. A ce propos, nous prendrons aussi en compte le fait que la décision de collaborer avec les entités françaises est une initiative autonome et une volonté indépendante de la part de l'Afrique du Sud. A cet égard, on peut interpréter ceci comme un élément attestant à la fois de la réalité d'un pouvoir doux et d'une interaction multilatérale qui promeut le multilinguisme.

3.1.2 Les stratégies mises en place dans l'éducation et dans la recherche scientifique.

Nous devons insister sur le fait que la position géostratégique de l'Afrique du Sud joue un rôle important dans l'expansion linguistique et culturelle de la France sur ce territoire. Dans un article paru récemment, Dr Vanessa Everson affirme que les compétences, l'infrastructure et le dynamisme de l'Afrique du Sud implique qu'il est fort possible que ce pays joue à terme un rôle de conseil technique, de médiation, et de représentant du continent africain dans la région de l'Afrique australe et dans l'arène internationale (Everson 2010 : 171). En raison du positionnement géopolitique de la nouvelle Afrique du Sud, les contacts entre ce pays et d'autres acteurs de la scène internationale ont augmenté. Une volonté de compétitivité de l'Afrique du Sud a fait surface quant à sa communication au niveau régional, continental et international (Balladon *et al* 2010 : 14). Compte tenu du fait que plus que la moitié des habitants du continent africain utilise le français comme langue officielle et/ou langue d'instruction (Ibidem), un besoin croissant pour des locuteurs francophones en Afrique australe à des fins de communication fait surface dans des domaines autres que celui de la politique.

Nous avons déjà vu à quel point le français devient important non seulement dans la diplomatie sud-africaine, mais aussi dans d'autres ministères de l'état. Bien que cette langue soit d'abord importante dans ces domaines au niveau gouvernemental, ce besoin a aussi suscité un intérêt dans le domaine scientifique dans les universités de la région. Cet intérêt a résulté dans l'inclusion d'enseignants-chercheurs de différents domaines comme celui de la didactique des langues (étrangères), la sociolinguistique ou encore la formation des formateurs (Balladon *et al* 2010 : 14). Un intérêt a également été suscité « pour le français sur objectifs diplomatiques [...] qui, à son tour, a contribué à la création d'un Master de formation de formateurs en français à l'université de Cape Town (UCT), stimulant, dès lors, la diversification et l'approfondissement de nouveaux champs d'études, de formation et de recherche en français dans (et notamment pour) le pays » (Balladon *et al* 2010 : 14).

Dans ce cas précis, le glissement de domaine auquel donne lieu l'expansion linguistique est intéressant à noter. Nous observons en effet que l'initiative à l'origine de l'expansion linguistique chez les enseignants-chercheurs vient à la fois d'un besoin pour le français dans d'autres domaines ainsi que de la réussite visible de la diffusion du français dans le domaine politique. On peut en conclure que l'effet domino de l'expansion française est ainsi d'abord déclenché depuis des domaines à l'intérieur de l'état sud-africain.

Pour aller plus loin dans cette étude de l'expansion linguistique et culturelle au niveau éducatif, on peut aussi citer l'exemple du partenariat entre UCT, l'Alliance Française et l'université Stendhal-Grenoble 3 (Aldon 2010 : 90). Cette collaboration lance en effet la création d'une filière Master en didactique du français langue étrangère afin de former les enseignants à l'analyse et à la création de cours. Ce projet faisait en fait écho à la décision du gouvernement sud-africain qui, après avoir rendu le français obligatoire pour les diplomates comme il a été vu plus tôt, a entrepris de former l'ensemble de son secteur public aux langues étrangères. L'AUF soutient ce master et ouvre la porte à une filière doctorale pour le prolonger. Ce parcours de master bénéficie également du soutien d'un comité de partenaires techniques et financiers qui inclut l'Ambassade de France, DIRCO et le National Research Foundation. Ces derniers voient dans cette initiative la possibilité de développer la recherche localement et régionalement (Aldon 2010 : 90).

En effet, l'effet domino de l'expansion française au niveau des enseignants-chercheurs se poursuit dans la région de l'Afrique australe. Ballardon et Peigné notent la sollicitation de UCT par l'université de Kenyatta pour la création d'un dispositif de formation similaire au Kenya» (Balladon *et al* 2010 : 14). Selon ces chercheuses, l'Afrique du Sud représente désormais un « pôle d'excellence dans l'innovation universitaire concernant le français en contexte anglophone et sub-saharien » (Balladon *et al* 2010 : 14). Quelle est l'importance de ce partenariat enseignants-chercheurs? Nous observons deux aspects importants ici. D'une part, nous identifions une cohérence dans la collaboration marquée que ceci recoupe parmi différents acteurs de l'Afrique du Sud. Pour reprendre le concept

développé dans l'hypothèse de Tenzer, on parlait d'inter-institutionnalisation. Nous notons à cet égard que, dans ce cas de figure, des acteurs et des secteurs différents participent à une initiative commune (l'expansion linguistique). Il y a là par exemple des acteurs non gouvernementaux comme l'Alliance Française ; des acteurs issus de la recherche comme UCT et l'Université Stendhal Grenoble 3 et enfin on retrouve même une organisation internationale telle que l'AUF. D'autre part, nous notons dans cette initiative un aspect de promotion du multiculturalisme et du multilinguisme chez les enseignants-chercheurs en Afrique du Sud et dans la région de l'Afrique australe. Pour aller plus loin dans ce registre du multiculturalisme, on peut considérer que le fait que les étudiants qui font partie de ce master et qui bénéficient des bourses de l'Ambassade de France et de l'AUF pour aller en France en tant qu'étudiants ou stagiaires, participent de la mise en place d'une interaction nord-sud.

3.2 L'importance des structures évoquées : les institutions et organisations qui aident à l'intégration dans un espace francophone.

Différentes structures gouvernementales ainsi que non gouvernementales, sud-africaines et françaises contribuent à l'expansion française en Afrique du Sud et dans la région. Ces structures dont quelques unes ont déjà été évoquées dans la section précédente aident l'expansion française non seulement à l'intérieur de l'Afrique du Sud, mais aussi plus largement dans la région. En appliquant la théorie de Tenzer qui parle de coopérations interdisciplinaires, nous observons une interaction et une collaboration entre différents acteurs engagés dans une initiative visant à promouvoir l'enseignement du français en Afrique australe (Moussirou-Mouyama 2010 : 196). Les structures intégrées dans ce projet sont les suivantes : l'AUF, le SCAC de l'Ambassade de France en Afrique du Sud et le CIEP. Ces trois acteurs font cause commune pour proposer une formation intelligente et une coopération ouverte sur l'avenir (Moussirou-Mouyama 2010 : 196). Cet avenir consiste à intégrer l'Afrique du Sud dans un espace francophone par le biais d'initiatives de collaborations entre des secteurs et des structures différentes.

Deux projets se sont trouvés à l'origine de cette collaboration pour une expansion linguistique. Premièrement, il s'agissait d'une formation de guides touristiques en français en partenariat avec l'Université du Kwa-Zulu Natal (UKZN), et deuxièmement il s'agissait de la création du master FLE à l'Université de Cape Town (UCT). Plus tard, trois autres universités sud-africaines ont été incluses pour déployer conjointement des initiatives des programmes de l'AUF entre 2008 et 2010 (université du Nord-Ouest, Université du Witwatersrand et Université de Pretoria) (Moussirou-Mouyama 2010 : 197).

Ces projets sur l'enseignement et la formation du français dans le contexte de l'Afrique du Sud ont abouti à un premier atelier régional sur l'« Elaboration d'une stratégie régionale interinstitutionnelle pour l'étude, l'enseignement et la diffusion du français dans les contextes plurilingues complexes » au Centre CIEP de La Réunion (2009), à l'université de Maurice (2010) et finalement également en Afrique du Sud (2010) (Moussirou-Mouyama 2010 :197).

L'inclusion de l'Afrique du Sud, un pays non francophone parmi deux autres acteurs francophones (La Réunion et l'île Maurice) dans ces projets et ateliers qui concernent la diffusion linguistique nous démontre l'importance de ce pays dans l'expansion française sur ce territoire du point de vue linguistique et culturel. L'Afrique du Sud possède non seulement une forte présence française, mais elle montre aussi – et peut-être surtout - une volonté et une aptitude certaines dans le domaine du multilinguisme.

A la suite des projets et des ateliers menés en Afrique du Sud, à l'île Maurice et à La Réunion, d'autres projets linguistiques incluant des enseignants, des chercheurs et des étudiants ont été mis en oeuvre. Moussirou-Mouyama constate que ces nouveaux projets ont été créés autour de trois axes principaux. D'abord, il s'agit du développement et de l'appui aux formations en didactique spécialisée (FLE, FLS, FOS, FOU) dans les programmes de formation d'enseignants aux niveaux licence et master. Puis, il y avait la mise en place d'une Ecole Doctorale régionale en lien avec la réflexion sur les filières de

niveau master. Enfin, un axe a été créé autour du développement d'une coopération entre aires linguistiques (anglais, français, portugais, créole et langues autochtones) qui pourrait ajouter à la recherche sociolinguistique, didactique, littéraire, culturelle et à la formation des professeurs de langues (Moussirou-Mouyama 2010 : 198).

Au total, ce qui apparaît en filigrane ici c'est que les stratégies relatives à l'expansion française se déroulent sur deux niveaux. Ces stratégies concernent d'abord un niveau de structures où nous voyons des collaborations interinstitutionnelles, puis un niveau de secteurs notamment ceux de l'éducation et de la recherche. De plus, nous notons un effet domino de l'expansion – en ce sens que le français se répand d'un secteur à un autre par exemple du gouvernement (notamment le DIRCO) à l'éducation et à la recherche. Nous allons ici plus loin avec l'idée de l'effet domino en remarquant que l'expansion française se déroule aussi au niveau régional. Nous notons à ce sujet une expansion dans un territoire francophone avec la collaboration de l'île Maurice et l'île de la Réunion. Cette expansion dans un tel espace nous encourage ainsi à considérer l'Afrique du Sud comme une francophonie émergente. La dernière section de ce travail – une étude du cas de la ville de Durban en Afrique du Sud – tendra d'ailleurs à montrer qu'au niveau local cette appellation de francophonie émergente est largement confirmée par la vitalité des projets et des initiatives en lien avec le monde francophone.

4. Un cas de l'expansion française en Afrique du Sud : la ville de Durban

La présente section traitera de la présence française dans la ville de Durban. Cette présence sera examinée aux niveaux linguistique et culturel. En étudiant le cas de la ville de Durban nous observons comment l'expansion française - et par là même le pouvoir doux - se déroule concrètement, dans un contexte précis. Nous noterons aussi comment, à travers l'expansion française, la ville de Durban et ses institutions promeuvent une diversité culturelle et un multilinguisme. Les deux institutions sud-africaines qui fourniront le cadre d'étude de cette expansion sont l'Alliance Française de Durban d'une part et l'Université du KwaZulu Natal d'autre part. Nous aborderons aussi plus

brièvement le 13^e congrès mondial de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) qui aura lieu à Durban en 2012. Nous saisissons ici cette occasion pour mettre en lumière le caractère important de la venue de ce congrès, pour Durban d'une part et pour l'Afrique du Sud en tant que francophonie émergente d'autre part.

4.1 Comprendre l'expansion française à Durban : méthodologie des entretiens qualitatifs.

Nous avons mené un certain nombre d'entretiens – par le biais de questionnaires qualitatifs – auprès d'acteurs importants de la vie culturelle de Durban, en poste dans des structures qui préconisent l'expansion française dans cette ville. Cette campagne d'entretiens répondait à deux objectifs distincts. Dans un premier temps, la conduite de ces entretiens visait à démontrer le caractère grandissant de la présence française à Durban aux niveaux linguistique et culturel. Dans cette perspective, les entretiens font émerger un certain nombre d'éléments qui permettent d'établir le statut occupé par la présence française dans le contexte de la ville. Dans un second temps, le contenu des entretiens souligne le côté enrichissant de la présence française à Durban. En évoquant des exemples concrets, nos intervenants mettent ainsi en lumière ce que la présence française apporte et promeut de diversité culturelle, de multilinguisme et de multiculturalisme dans cette même ville.

La première organisation dont nous avons sollicité le concours est l'Alliance Française de Durban. Même si notre enquête était limitée à cause l'absence de la directrice à l'époque de l'entretien, nous avons néanmoins pu avoir accès à deux témoignages rendus pertinents par la fonction et l'expertise de leurs auteurs.

Nous avons d'abord choisi d'interroger la coordinatrice culturelle sur la dimension française apportée par l'institution à la ville de Durban ainsi que sur les collaborations menées par l'Alliance dans le domaine culturel durbanais.

La deuxième personne que nous avons sollicitée à l'Alliance Française de Durban est le coordinateur pédagogique de l'institution. L'objectif du questionnaire qui lui fut soumis était de dégager les tenants et les aboutissants de la présence française à Durban dans le cadre de l'apprentissage de la langue française. Le contenu de ses réponses nous aura révélé comment l'Alliance Française de Durban renforce la promotion du multilinguisme et de la diversité culturelle - une double philosophie encouragée par le réseau de l'Alliance Française dans le monde et également par l'état sud-africain. Le témoignage du directeur pédagogique revêt un double intérêt puisque ce dernier officie également comme professeur de français à l'Université du KwaZulu-Natal à Durban. Le département de français de cette université promeut aussi dans la promotion du français à Durban. Grâce à la double fonction de son auteur, cet entretien met habilement en lumière le déroulement de l'expansion française au niveau linguistique à Durban.

4.2 La diversité linguistique et culturelle préexistante à Durban : un aspect favorable à l'expansion française.

La ville de Durban est la capitale de la région du KwaZulu-Natal et la troisième ville la plus importante d'Afrique du Sud. Le recensement mené par la municipalité dans la ville décrit une population de 4 millions d'habitants. La population durbanaise est très hétérogène. On observe en effet un mélange de noirs (56%), d'indiens (27%), de blancs (14%) et de métisses (3%)². Grâce à ce mélange d'ethnies, la diversité culturelle est déjà présente dans cette ville. Au niveau de la langue, on observe une hétérogénéité similaire. On y constate ainsi Il existe ainsi un multilinguisme dans la ville de Durban. Le zoulou et l'anglais sont les langues les plus parlées et il existe aussi des langues minoritaires – notamment le xhosa et l'afrikaans si l'on s'en tient aux seules langues officielles de l'Afrique du Sud. Il faut noter, par ailleurs, que d'autres langues minoritaires – mais non autochtones – y sont présents. Ces dernières ajoutent au multilinguisme de la ville. Ainsi, l'allemand, le portugais, le sotho ainsi que les langues traditionnelles de la population indienne, comme le tamoul, le hindi et l'urdu figurent parmi les quelques autres langues

² www.durban.gov.za

minoritaires y figurent³. Partant de ces statistiques sur la multitude de cultures et de langues présentes à Durban, nous pouvons observer dans un premier temps que cette ville possède un multiculturalisme et un multilinguisme tous deux préexistants. Dans un deuxième temps, on peut suggérer que la présence française enrichirait cette donne linguistique et culturelle.

4.3 L'importance de l'Alliance Française de Durban pour l'expansion linguistique et la promotion de la diversité culturelle dans la ville.

Nous avons constaté antérieurement dans ce chapitre que l'Alliance Française est une organisation autonome, même si elle constitue tout d'abord une représentation de la France à l'étranger. De la même manière, nous avons déjà précisé que les missions de l'Alliance Française concernent la promotion de la culture et de la langue françaises, ainsi que des cultures francophones et locales. De ce point de vue, le slogan de l'Alliance Française de Durban, 'Another African Connection' annonce clairement le plan de route et la philosophie de cette institution qui consiste à intégrer la culture locale dans ses objectifs d'expansion culturelle et linguistique. Regardons maintenant comment l'Alliance Française de Durban atteint ces objectifs ici mentionnés.

4.3.1 Les collaborations avec les structures locales dans le cadre de l'expansion culturelle.

Comme nous l'avons vu dans la théorie de Tenzer, les collaborations entre domaines et institutions différents sont une façon efficace de mettre en place un pouvoir (2008). S'agissant de l'expansion culturelle en tant qu'expression de ce pouvoir doux, l'Alliance Française de Durban s'inscrit parfaitement dans cette logique. En sa qualité d'instrument de pouvoir, elle collabore avec les structures locales présentes dans la ville où elle opère. Si ce mode de collaboration représente pour l'Alliance Française de Durban une manière de promouvoir l'expansion française au niveau culturel, cette collaboration représente aussi pour cette dernière – et plus largement pour la ville de Durban – une façon

³ ibidem

d'intégrer et de promouvoir également la culture locale (le cas échéant la culture sud-africaine et durbanaise).

S'agissant des événements culturels promus par l'Alliance Française de Durban, on observe un réel pouvoir d'attraction sur le public local. Les événements culturels figurent en effet parmi les événements les plus recherchés par les Durbanais fréquentant l'Alliance Française, avec au moins, un événement culturel par semaine. Les événements culturels incluent de différents secteurs de la culture mais aussi de la vie quotidienne. On citera ici notamment le cinéma, les expositions artistiques, la musique et l'environnement (Annexe 1, Q 3). Dans un entretien avec la coordinatrice culturelle en poste actuellement à l'Alliance Française de Durban (Annexe 1), il apparaît clairement que la collaboration avec différents secteurs du monde de la culture est une composante importante pour la promotion de la culture française et francophone, ainsi que la culture sud-africaine aux yeux de cette institution.

Dans ce cadre, il est intéressant d'examiner davantage en détails certains événements culturels de l'Alliance Française de Durban où l'on observe des collaborations avec des structures locales.

Tout d'abord, on peut s'intéresser au niveau cinématographique, où la période récente (juillet 2011) a été marquée par le Durban International Film Festival (DIFF). Ce festival du film met en avant des films d'art et d'essai et des documentaires qui viennent de partout dans le monde, avec une attention particulière néanmoins portée sur les films sud-africains et africains. Le DIFF est un festival qui a lieu tous les ans. Cette année, il collaborait pour la première fois avec cette organisation française à l'occasion de la projection de quelques films (Annexe 1, Q 7). Cette collaboration marque à coup sûr un pas important pour l'Alliance Française de Durban puisque le DIFF est l'un des plus grands événements culturels à avoir lieu dans la ville de Durban au niveau culturel.

Deuxièmement, on peut également noter une grande activité culturelle au niveau de la musique, où nous pouvons citer trois événements impliquant l'Alliance Française de Durban. En premier lieu, il faut souligner que l'Alliance Française de Durban a

transformé cette année le Jour de la Francophonie – une journée normalement dédiée à la francophonie, le 20 mars de chaque année – en « semaine de la francophonie ». Cette semaine a fourni l'occasion d'accueillir des musiciens métropolitains - comme Lise Garnier de la France - des musiciens francophones – comme Loic Panaye de la Réunion – et a également été le théâtre d'une collaboration zouloue-indienne – un fait assez rare pour être mentionné dans le contexte durbanais (Annexe, 1 Q3). Le second événement musical soutenu par l'Alliance Française de Durban consiste à accueillir tous les mois un musicien dans le cadre du programme 'Durban loves Moi' (DBN ♥ MOI) (Annexe 1, Q3). Pour la plupart, les musiciens hôtes sont sud-africains et durbanais. Enfin, et c'est le troisième événement musical auquel l'Alliance Française de Durban prend part, on notera que la Délégation de l'Alliance Française (DGAF) envoie aussi des musiciens dans le réseau des Alliances Françaises en Afrique australe. Ces derniers se voient ainsi offrir l'opportunité de se livrer à une tournée dans la région. Souvent ces musiciens sont français ou francophones (Annexe 1, Q3). A travers ces trois cas de figure au niveau musical, nous voyons ainsi que la collaboration de l'Alliance Française de Durban avec les musiciens locaux apparaît comme une façon de promouvoir la culture locale.

Troisièmement – et similairement à ce que la structure met en oeuvre pour la promotion de la musique française, francophone et locale – l'Alliance Française de Durban organise des expositions artistiques. Tous les mois, cette organisation donne ainsi l'occasion aux artistes de montrer leurs travaux. Soit les artistes sont envoyés par la DGAF – auquel cas ces derniers font une tournée des Alliances Françaises dans la région sur le modèle de ce qui a été développé pour leurs confrères musiciens – soit ils sont accueillis par des artistes locaux de la ville de Durban (Annexe 1, Q3). Dans tous les cas, ces initiatives sont riches en rencontres généralement enrichissantes pour l'ensemble des acteurs concernés. C'est d'autant plus vrai que l'Alliance Française de Durban n'impose aucune limitation stylistique. L'institution encourage ainsi différents modes d'expression artistique qui peuvent aller de la peinture aux arts de la rue, en passant par la sculpture (Annexe 1, Q3).

Dans un registre quelque peu différent, l'Alliance Française de Durban encourage aussi l'émergence d'une conscience environnementale. Une collaboration a ainsi été créée avec les acteurs d'un programme de la municipalité de Durban dans le cadre d'une journée nommée 'Déjeuner sur l'Herbe'. Cette initiative s'organisait autour d'un nettoyage de l'environnement et impliquait également 350.org Durban, l'organisation qui s'est investie dans la 'UN Climate Change Convention' (Annexe1, Q4).

Une autre initiative qui démontre la volonté de diversification de l'Alliance Française de Durban, est par le sport. Nous notons que cette institution n'hésite pas à reconnaître également la présence française extérieure – c'est-à-dire non directement concernée par son domaine d'expertise. Elle a ainsi accueilli le joueur de rugby français Frédéric Michalak – qui rejoue depuis peu pour l'équipe régionale des Sharks du KwaZulu-Natal, et qui a porté les couleurs de l'équipe de France lors de la dernière coupe du monde de rugby – lors de divers événements culturels. A cet égard, nous affirmons que l'Alliance Française ne manque jamais d'imagination s'agissant de consolider les liens franco sud-africains.

Enfin, et ce sera notre dernier point sur l'activité de cette institution, il faut dire que l'Alliance Française de Durban essaie de collaborer avec les grands événements annuels de la ville de Durban (Annexe 1, Q6). Cela inclut deux festivals internationaux portant sur la littérature 'Time of the Writer' et 'Poetry Africa' ainsi qu'un festival de danse et d'art 'Jomba !RedEye' (Annexe 1, Q7). De la même manière, l'organisation crée des partenariats permanents avec les acteurs associatifs locaux, comme le BAT Centre - un centre culturel indépendant – mais aussi comme la municipalité, le Centre for Creative Arts rattaché à l'UKZN et l'organisation Green Hub (Annexe 1, Q8). Sous cet angle, on peut considérer que l'Alliance Française de Durban cherche à gagner en visibilité dans les différents secteurs de la culture présents dans la ville mais qu'en même temps, elle promeut une expansion française et une diversité culturelle. Les partenaires de l'Alliance Française sont encore plus nombreux que ceux que l'on a cités ici. On compte aussi parmi ceux-là des organisations internationales telles que France Volontaires, France Atout, des villes comme la ville du Port de la Réunion (sous la forme d'un partenariat de

principe) et aussi des villes jumelées avec les villes françaises de Nantes et d'Annecy (Annexe 1, Q9). Ces partenariats internationaux aident l'Alliance Française de Durban dans la promotion de la culture française et francophone, mais aide également la ville de Durban à s'exporter dans différents pays du monde (Annexe 1, Q9). Pour ce qui est de notre propos dans ce travail, on peut dire que ce patient travail de coopération participe d'une exportation de la ville de Durban qui sert la perspective d'une francophonie émergente.

4.3.2 La pédagogie à l'Alliance Française de Durban pour une expansion française.

Un autre objectif majeur des Alliances Françaises se situe dans la promotion de la langue française. A l'Alliance Française de Durban, cet objectif est poursuivi avec assiduité. Le nombre d'étudiants pour le cours de français organisé par l'institution a ainsi progressé de 50 à 64 inscrits entre les premier et deuxième semestres de 2011 (Annexe 2, Q4). On peut attribuer cette hausse aux gains de notoriété acquis par l'Alliance Française de Durban. Pendant la période récente, l'Alliance Française a en effet beaucoup gagné en visibilité dans la ville. Dans un entretien avec son directeur pédagogique, nous découvrons ainsi que le lien entre le côté culturel et le côté pédagogique de l'Alliance Française s'avère indispensable pour le fonctionnement de l'Alliance Française de Durban (Annexe 2, Q10). Les Alliances Françaises reçoivent en effet peu de subventions de la part du gouvernement français. Dans ce contexte, le choix a été fait à Durban de consentir à des dépenses portant sur le secteur culturel, de manière à ce que les actions menées servent aussi de publicité pour les cours de français en amenant de nouveaux étudiants – sources de revenus. Il y a là l'amorce d'un cercle vertueux. L'Alliance Française compte sur les cours pour amener de l'argent qui pourra en retour être dépensé sur les cours et sur les événements culturels (Annexe 2, Q10).

L'Alliance Française de Durban donne ainsi des cours de français aux apprenants de niveaux A1- C2, (les niveaux du français selon l'échelon du CECR). Actuellement, néanmoins, les étudiants se situent entre les niveaux A1 et C1. (Annexe2, Q5) De

manière générale, l'Alliance Française de Durban peut compter sur 5 enseignants de français qui assurent des cours privés et des cours en groupe (Annexe2, Q3).

En ce qui concerne la promotion de langues locales, enfin, nous notons que l'Alliance Française de Durban offre le choix aux Durbanais qui le souhaiteraient, de prendre des cours de langue zouloue (Annexe2, Q9). Cette initiative, dont la portée reste mesurée au vu du nombre bas d'étudiants, montre que l'Alliance Française de Durban promeut non seulement la langue locale, mais aussi un multilinguisme dans le cadre de son action pédagogique à Durban. Le principal acteur pédagogique de Durban, néanmoins, demeure l'université. C'est à l'action de cette institution que nous nous intéressons maintenant.

4.4 L'importance de l'Université du KwaZulu-Natal pour l'expansion linguistique du français dans la ville de Durban.

Avant de se pencher en détails sur l'expansion française au niveau pédagogique à l'Université du KwaZulu-Natal, il est nécessaire de préciser le lien entre cette institution et l'Alliance Française et son importance pour le réseau francophone à Durban.

En ce qui concerne l'expansion française au niveau linguistique, on notera l'utilité du fait que l'Alliance Française de Durban et le département du français à l'UKZN enseignent toutes les deux la langue française. Même s'il n'existe pas de lien institutionnel entre ces deux acteurs, il existe pourtant un lien professionnel et de motivation passionnel entre les deux institutions. D'abord les deux professeurs de français de l'UKZN, des francophones et francophiles, travaillent en lien avec l'Alliance Française de Durban. Ceci s'explique facilement car l'une est la présidente alors que l'autre est secrétaire du comité de l'Alliance Française de Durban (Annexe 2, Q11). L'une de ces professeurs, le Professeur Francesca Balladon, est aussi la présidente du comité organisateur local du Congrès mondial de la FIPF, un aspect que nous aborderons dans la prochaine section sur la FIPF. Nous noterons à cette occasion que ceci constitue encore une collaboration (officieuse) entre les deux secteurs qui est celui des ONG et celui des enseignants-chercheurs qui

participe à l'expansion linguistique (Ibidem). On constatera également que, du fait de cette proximité informelle entre les deux institutions, les étudiants de UKZN sont activement encouragés à s'engager dans les événements de l'Alliance Française de Durban afin d'approfondir leur contact et leurs connaissances français et francophones par le biais de ce centre culturel. Un dernier lien que nous observons entre l'Alliance Française de Durban et le département de français de UKZN est illustré par le partage d'un stagiaire du MAE. Ce professeur de français enseigne tout autant à l'Alliance Française de Durban qu'au département de français à UKZN (Annexe 2, Q1 ; Q11)). Ces liens entre l'Alliance Française de Durban et le département de français de UKZN soulignent l'existence d'un réseau grandissant, structuré autour du français à Durban. Pour ce qui nous occupe dans ce travail, on notera que ces collaborations fortifient la présence et l'expansion françaises à Durban.

Le département de français de UKZN Howard College intègre des étudiants de première année jusqu'au niveau doctoral. Le nombre d'étudiants consiste à 89 étudiants en totale dont 67 sont au niveau de première année, 19 au deuxième année, 10 à troisième année, 4 au niveau « honours » (master 1), 1 au master et 1 au niveau doctoral (Annexe 2, Q12). Le français est proposé aux étudiants débutants ainsi qu'aux francophones et aux étudiants ayant déjà étudié le français à l'école. Le cursus inclut non seulement un côté linguistique et grammatical qui est essentiel pour l'apprentissage d'une langue, mais aussi un côté culturel, où les étudiants découvrent la culture française tout comme la culture francophone. De plus, plusieurs étudiants au niveau de licence et master de UKZN bénéficient de l'occasion de partir en France en tant qu'étudiant ou assistant d'anglais grâce à la formation suivie dans cette institution. On le voit, l'université du KwaZulu-Natal joue ici un rôle important dans l'expansion linguistique française à Durban – tant par ses liens avec l'Alliance Française locale que par ses actions propres. Sur ce point, néanmoins, il faut aborder maintenant un dernier acteur, nouveau venu à Durban, le congrès FIPF.

4.5 La Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) à Durban.

La mission de la FIPF est la diffusion et la promotion de la langue française et de la francophonie, pour encourager un plurilinguisme et l'échange de savoirs et de compétences au niveau mondial. L'action de la FIPF est au service de la francophonie.⁴ Elle intègre 186 associations ou fédérations en provenance de 140 pays différents dans le monde et rassemble ainsi près de 80 000 professeurs de français.⁵ Plusieurs objectifs sont poursuivis par la FIPF pour atteindre ses objectifs. Nous en citons quelques-uns ici ⁶ :

- « promouvoir le français partout dans le monde, son enseignement ainsi que la diffusion des cultures francophones,
- favoriser les échanges et le dialogue entre les enseignants de français,
- faire du français une composante du plurilinguisme,
- donner du français l'image d'une langue vivante intégrant tous les moyens modernes de communication,
- aider ceux qui agissent pour une expression en français,
- être un carrefour, un lieu d'échanges,
- jouer le rôle d'information, de mise en relation, de diffusion de documents, de communication des partenaires,
- développer la solidarité pour une éducation accessible à tous,
- participer au développement du dialogue francophone.»

Tous les quatre ans, la FIPF tient son congrès dans un pays différent du monde. La ville de Durban a été choisie (et représentée par l'AFSSA en ce sens) pour accueillir le 13^e Congrès mondial de la FIPF en 2012. Nous considérerons ce choix comme une réussite pour cette ville. D'avoir ainsi l'occasion d'accueillir ce congrès est important pour

⁴ <http://fipf.org/federation/presentation>

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

Durban pour deux raisons principales. D'abord parce que le congrès aura lieu pour la première fois de son histoire dans l'hémisphère sud en général, et en Afrique en particulier⁷. Ensuite et deuxièmement, c'est aussi important parce que c'est là une occasion importante dans l'histoire de Durban qui s'inscrit dans un parcours d'expansion française. A cet égard, nous notons que le thème du congrès de 2012 est particulièrement pertinent pour Durban : « Le monde en marche. L'enseignement du français entre contextualisation et mondialisation »⁸... Quelle autre ville pourrait mieux incarner ce thème de réflexion ? Nous considérons en effet que l'expansion française dans cette ville se déroule sous l'impulsion de la mondialisation qui donne à l'Afrique du Sud sa position géopolitique dans le monde d'aujourd'hui et son statut de francophonie émergente.

Au total, nous observons une présence française croissante dans la ville de Durban aux niveaux linguistique et culturel. Ce qui pousse l'expansion française dans cette ville est la collaboration et la création de réseaux entre l'Alliance Française de Durban et l'Université du KwaZulu-Natal. Toutefois, la présence et la diffusion de la culture française à Durban promeuvent aussi le multiculturalisme et la diversité culturelle par le biais de collaborations avec des structures locales. On peut penser que cet aspect perdurera avec le dernier acteur à avoir fait son apparition dans la ville de Durban : le congrès de la FIPF qui permettra peut-être de nouvelles collaborations avec des structures locales. Au final, on peut penser que la présence française à Durban sensible dans les nombreux événements culturels ajoute à la diversification de la ville et participe de son épanouissement.

⁷ <http://durban2012.fipf.org/>

⁸ <http://durban2012.fipf.org>

Conclusion.

Tout au long de cette étude, nous avons tenté de démontrer que la France se sert de nouvelles stratégies afin de se répandre dans de nouvelles zones du monde. On a pu constater au cours de notre réflexion que cette palette de stratégies se manifestait sous la forme d'un pouvoir doux – qui est une manière subtile et indirecte pour promouvoir un pays à l'étranger.

L'étude a révélé que la France dispose bien d'un pouvoir doux qui se manifeste effectivement sous la forme d'une expansion culturelle et linguistique menée dans des pays à l'étranger. En ce sens, nous avons initialement noté trois mouvements relatifs à l'expansion française au cours de l'histoire. Au terme de cette étude, il ressort que l'expansion française vit actuellement son quatrième mouvement d'expansion. En prenant le cas de l'Afrique du Sud comme socle de raisonnement, il nous semble clair que l'expansion française se situe aujourd'hui aux niveaux linguistique et culturel. Des structures françaises francophone et sud-africaine – on peut citer ici respectivement l'Ambassade de France, l'OIF et l'Alliance Française de Durban – ainsi que des stratégies telles que la collaboration intersectorielle et/ou l'utilisation de la position géopolitique de l'Afrique du Sud, ont été étudiées dans cette perspective. Les résultats de cette démarche tendent à montrer comment l'expansion française se manifeste bien sous la forme d'un pouvoir doux basé sur des axes linguistique et culturel en Afrique du Sud.

Les informations recueillies sur la présence française en Afrique du Sud permettent ainsi de conclure à une relative progression dans la dynamique de l'expansion française. Il ressort en outre de cette étude que la présence française se répand non seulement dans des secteurs internes du pays – on a cité ici notamment l'expansion notable dans les secteurs gouvernemental, éducatif, de la recherche – mais que cette diffusion concerne aussi l'échelon régional de l'Afrique australe. On a ainsi montré que grâce aux collaborations effectives au sein des organisations, l'expansion française se répand activement et va jusqu'à créer un effet domino. La présence française commence ainsi à l'intérieur du pays d'accueil qu'est l'Afrique du Sud, mais continue également au-delà dans la région. De ce

point de vue, on peut considérer que l’Afrique du Sud constitue un sas d’entrée à la présence française en Afrique Australe. On note ainsi une expansion grandissante de la présence française en Afrique du Sud et en Afrique Australe qui se concrétise aux niveaux de la culture et la langue.

Dans l'ensemble, nous évaluons positivement les effets de l’expansion française dans ses aspects culturel et linguistique. Par exemple, nous avons tenté dans le cas de Durban, de montrer que les éléments autour de la promotion de la diversité culturelle, du multilinguisme et de la multiculturalité sont globalement positifs. Il y a un double phénomène qui se joue ici. On observe un enrichissement culturel et linguistique de la communauté sud-africaine, d’une part et une matérialisation de la philosophie prônée par la « nouvelle » Afrique, d’autre part. C’est sans doute ce qui explique que la présence française soit si bien accueillie par l’état et les citoyens sud-africains : elle sert aussi leurs intérêts.

En dernière analyse, la question de considérer l’Afrique du Sud comme une francophonie émergente restera posée. Compte tenu des limites de cette étude, nous n'avons pu analyser l'ensemble de ce sujet très vaste et il serait difficile de nous prononcer totalement – même si un optimisme prudent semble raisonnable en la matière au vu des résultats de cette étude. Ainsi, pour élucider plus complètement cette question, il nous semblerait intéressant, à l'avenir, d'explorer la présence et l’expansion françaises dans d’autres zones non francophones dans le monde.

Bibliographie et sitographie

Aldon, P (2010) « Passer d'un monde à l'autre, passer d'une langue à l'autre : les dynamiques du français en Afrique du Sud. » (ed.) *French Studies in Southern Africa. Le français en Afrique du Sud : Une francophonie émergente ?* Numéro spécial 40. AFSSA, 83-100

Alexander, N (2010) « Forward » (ed.) *French Studies in Southern Africa : Etudes françaises en Afrique australe. Le français en Afrique du Sud: Une francophonie émergente ?* Numéro spécial 40. AFSSA, Forward, 7-9

Bach, D., & Lory, G. (1990) « Les rapports franco-sud africains depuis 1977 » (ed.) *La France et l'Afrique du Sud: Histoire, mythes et enjeux contemporains*. Nairobi: Karthala. CREU, 233-258. Consulté le 28 juillet 2011.

http://books.google.co.za/books?id=0dghsRaHW7wC&pg=PA3&dq=liens+france+afrique+du+sud+huguenots+&lr=&source=gbs_selected_pages&cad=3#v=onepage&q=liens%20france%20afrique%20du%20sud%20huguenots&f=false

Bach, D., & Randolph, V. (1990) « L'intégration des Huguenots français de la Colonie du Cap. » (ed.) *La France et l'Afrique du Sud: Histoire, mythes et enjeux contemporains*. Nairobi: Karthala. CREU, 17-37. Consulté le 28 juillet 2011.

http://books.google.co.za/books?id=0dghsRaHW7wC&pg=PA3&dq=liens+france+afrique+du+sud+huguenots+&lr=&source=gbs_selected_pages&cad=3#v=onepage&q=liens%20france%20afrique%20du%20sud%20huguenots&f=false

Balandier, G. (2001) « La situation coloniale : Approche théorique. » *Cahiers Internationaux De Sociologie*, Numéro 110, 1-29.

Balladon, F., & Peigné, C. (2010) « Le français en Afrique du Sud : Construction d'une certaine francophonie » (ed.) *French Studies in Southern Africa : Etudes françaises en Afrique australe. Le français en Afrique du Sud: Une francophonie émergente ?* Numéro spécial 40. AFSSA, 11-27

Berthet, S. « La culture française et sa langue. » Consulté le 30 juillet 2011 <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Inde1/Berthet.pdf>

Droulers, M., & Raimbert, C. (2010) « Relance des relations France-Brésil ? » *CNRS-CREDAL; CNRS-IDA*, 177-189. Consulté le 2 août 2011 http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/05/90/PDF/RelationsFr-BR_octobre.pdf

Dulucq, S., Klein, J. F., & Stora, B. (2008). Forward (ed.) *Les mots de la colonisation: XIXe-XXe siècles*. Presses Universitaires du Mirail, 3-128.

Giovanangeli, A. (2009) “Competing desires and realities: Language policies in the French-language classroom” *Multidisciplinary International Studies, Vol 6, No 1*. Consulté le 4 février 2010. <http://epress.lib.uts.edu.au/ojs/index.php/portal/article/viewArticle/844>

Gorter, D. “Sustainable development in a diverse world. Cultural diversity as an asset for human welfare and development. benefits of linguistic diversity and multilingualism.” *Fryske Akademy*. Consulté le 5 août 2011.

Kristeva-Joyaux, J. (2009) « Le message culturel de la France et la vocation interculturelle de la francophonie » *Conseil Économique, Social Et Environnemental*. Consulté le 20 février 2010. www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/docton/09070119.pdf

Lacoursière, J., Provencher, J., & Vaugeois, D. (2001) « La colonisation de l’Acadie » (ed.) *La colonisation de l'Acadie Canada-Québec: synthèse historique, 1534-2000*. Septentrion, 36-41. Consulté le 1 août 2011.

http://books.google.co.za/books?id=nJjoJWUkdjUC&pg=PA36&dq=La+colonisation+de+l%27Acadie+Canada-Qu%C3%A9bec:+synth%C3%A8se+historique,+1534-2000&hl=en&ei=B2xUTu2JNaLUmAWxh8maDg&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=1&ved=0CCoQ6AEwAA#v=onepage&q&f=false

Manyawu, Andrew. (2010) « La politique linguistique éducative du Mozambique à l'égard du français : progrès et défis. » (ed.) *French Studies in Southern Africa : Etudes françaises en Afrique australe. Le français en Afrique du Sud: Une francophonie émergente ?* Numéro spécial 40. AFSSA 54-68

Mason, Moya K. (1999) “*La Francophonie: History, Structure, Organization, and Philosophical Underpinnings*”. Consulté le 3 mars 2010. <http://www.moyak.com/papers/history-francophonie.html>

Mattelart, A. (2002) « La diversité culturelle : Entre histoire et géopolitique. » *Conférence globalisme et pluralisme Montréal*, présenté à la Conférence Globalisme et Pluralisme. Consulté le 2 août 2011. www.infoamerica.org/documentos_pdf/Mattelart2.pdf

Maurais, J., Dumont, P., & Klinkenberg, J. (2008). « Aux origines de l'expansion du français. L'avenir du français » *Paris, France: Agence Universitaire de la Francophonie*. (Editions des archives contemporaines) 9-14. Consulté le 7 mai 2011. http://books.google.ca/books?id=n_7nLT81jaEC&lpg=PP1&dq=l'avenir%20du%20fran%C3%A7ais%20klinkenberg&hl=fr&pg=PP1#v=onepage&q&f=false

Morake, Rachel Morake. (2010) « Towards French for Diplomatic Purposes: An overview of the role and status of French language training in the public sector in the last five years. *French Studies in Southern Africa*. » (ed.) *French Studies in Southern Africa : Etudes françaises en Afrique australe. Le français en Afrique du Sud: Une francophonie émergente ?* Numéro 40. AFSSA, 69-81

Moussirou-Mouyama, Auguste (2010) « Emerger par l'interstice : une expérience sud-africaine de la francophonie scientifique. » (ed.) *French Studies in Southern Africa : Etudes françaises en*

Afrique australe. Le français en Afrique du Sud: Une francophonie émergente ? Numéro spécial 40. AFSSA, 115-204.

Nusky, C. E. (2009). *Language defense, the French response to globalization: A critical analysis*. Paper submitted for Master of Arts, Miami University. Consulté le 5 mars 2010.
<http://etd.ohiolink.edu/view.cgi/Nusky%20Carmela%20Esther.pdf?miami1248209088>

Nye, Joseph S. Jr. (1990) "Soft Power: The Means to Success in World Politics. *PublicAffairs, Washingtonpost. Newsweek Interactive, Foreign Policy*, No. 80, 153-171.

Parekh, B. (1996). "A Commitment to Cultural Pluralism: The Power of Culture" Amsterdam. Consulté le 23 juillet 2011. www.powerofculture.nl/uk/archive/commentary/parekh.html

Poncet, S. (2006). "The long term growth prospects of the world economy." *Horizon 2050*, Numéro 16.

Sedrati, J. (2001). « Un défi intérieur. » *Université Jean Monnet, Saint-Etienne, France CELEC-CEDICLEC-GERFLINT*.

Soussi, S. A., & Côté, A. (2006) « *La diversité culturelle dans les organisation : Analyse critique des fondements théorique du management interculturel.* » ASAC. Consulté le 2 août 2011.
<http://libra.acadiau.ca/library/ASAC/v27/content/authors/s/Soussi,%20Sid/LA%20DIVERSITE%20CULTURELLE%20DANS%20LES%20ORGANISATIONS.pdf>

Tenzer, N. (2009). « Les nouvelles sources de pouvoir et d'influence dans le monde. Comment la politique étrangère peut-elle relever les défis du XXIe siècle ? » *Le Banquet*, Numéro 26

Wright, S. (2008). « Allegiance, influence and language: The case of Francophonie and Vietnam. » *Synergies,3 University of Portsmouth*. 51-67. Consulté le 3 mars 2011.

<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Europe3/wright.pdf>

Zegers, V., & Wilkinson, R. (2010) “Squaring the pyramid: Internationalization, plurilingualism and the university” *Maastricht University Language Centre*. Consulté le 30 juillet 2011.

www.palmenia.helsinki.fi/congress/bilingual2005/presentations/zegers.pdf

Le monde en français : Fédération Internationale des professeurs de français. Consulté le 4 août 2011. <http://fipf.org/federation/presentation/> Accédé le 04/08/2011

eThekwini Municipality consulté le 9 août 2011. <http://www.durban.gov.za/>

13ème Congrès Mondial de la FIPF. Consulté le 4 août 2011.

<http://durban2012.fipf.org/> Accédé de 04/08/2011

Annexe 1

Ce questionnaire fait partie d'un projet de recherche dans le cadre du Master Français Langue Etrangère à la 'University of Cape Town'.

Afin de mieux comprendre la présence et l'expansion françaises dans la ville de Durban, nous voudrions vous poser quelques questions à propos des institutions culturelles et linguistiques ayant un lien avec la France ou la langue française.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse coopération.

L'Alliance Française de Durban : Le secteur culturel

1. Quel est votre rôle dans l'Alliance Française de Durban ?
Coordinatrice culturelle, chargée de communication, coordinatrice des projets culturels Réunion-Durban.
2. Quelles sont les missions de l'Alliance Française en ce qui concerne le secteur culturel ?
Promouvoir la culture française, francophone et locale.
3. Dans quels secteurs de la culture travaille l'Alliance Française de Durban ?
Une scène pluridisciplinaire, c'est-à-dire, cinématographie, musique, art (peinture, art de la rue, sculpture, artisanat), intégration d'une conscience environnementale,
4. Quelles sont les organisations ou institutions locales avec lesquelles l'Alliance Française collabore?
Nous collaborons avec la municipalité (eThekweni Municipality), des associations (350.org Durban, Green Hub) et les centres culturels (Centre for Creative Arts à UKZ, le BAT Centre)
5. Pourquoi les collaborations sont-elles importantes ? Que représentent-elles ?
Premièrement, les collaborations permettent à l'Alliance Française d'avoir une légitimité dans la vie citoyenne. Deuxièmement, par le biais de celle-ci, l'Alliance Française diffuse la culture française, francophone, sud-africaine et surtout durbanaise.

6. Comment travaillez-vous avec le secteur culturel de Durban ?

L'Alliance Française de Durban essaie de s'inscrire dans les grands événements culturels de Durban. C'est un moyen d'avoir une visibilité au niveau de la ville et appuyer la présence française lors de ces événements.

7. Pouvez vous donner des exemples d'événements culturels à Durban dont l'Alliance Française de Durban a fait partie/fait partie ?

Durban International Film Festival(DIFF), Time of the Writer, Poetry Africa, Jomba !

8. Avez-vous des partenariats avec des organisations internationales ? Si oui, précisez lesquelles ainsi que leurs rôles dans l'Alliance Française de Durban

France Volontaires : L'envoi de volontaires en appui à l'Alliance Française ; Atout France : La promotion du tourisme de la France.

La ville du Port de la Réunion : Coopération sur différents projets concernant différents secteurs (économie, culturel, développement, développement durable)

9. Existe-t-il des liens entre le secteur culturel et le secteur linguistique à l'Alliance Française de Durban ? Si oui, merci de préciser lesquels.

Le secteur linguistique sert à former des gens en français de façon à ce qu'ils se sentent plus proche à la culture française. Ils se sentent plus concernés par les événements culturels émanent de l'Alliance Française.

Annexe 2

Ce questionnaire fait partie d'un projet de recherche dans le cadre du Master Français Langue Etrangère à la 'University of Cape Town'.

Afin de mieux comprendre la présence et l'expansion françaises dans la ville de Durban, nous voudrions vous poser quelques questions à propos des institutions culturelles et linguistiques ayant un lien avec la France ou la langue française.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse coopération.

L'Alliance Française de Durban : Le secteur linguistique

1. Quel est votre rôle dans l'Alliance Française de Durban ?

Je suis stagiaire envoyé par le MAE pour appuyer dans ses besoins l'Alliance Française de Durban et pour actionner une dynamique de coopération linguistique dans la région durbanaise. En ce moment j'occupe à l'Alliance le poste de Coordinateur Pédagogique.

2. Est-ce que votre mission fondamentale au sein de l'Alliance Française de Durban peut se résumer à la « promotion de la langue française » ?

L'Alliance Française de Durban promeut la langue française mais il est aussi question de mettre en avant la culture et la/les langues locales.

3. Combien d'enseignants travaillent à l'Alliance Française de Durban ?

En ce moment, 5 enseignants y travaillent mais nous pensons devoir recruter davantage pour la nouvelle rentrée de septembre.

4. Combien d'étudiants de français y a-t-il en ce moment ?

Nous comptons 50 dans le premier semestre de 2011 et 64 dans le deuxième. Nous espérons encore progresser au mois de septembre pour tendre vers la centaine d'étudiant à moyen terme, ce qui s'avère être un objectif de taille si l'on considère l'état de l'Alliance il y a moins d'un an de cela.

5. L'Alliance Française de Durban propose quels niveaux de l'enseignement du français ?

Nous proposons actuellement des cours pour tous les niveaux, de A1 à C2 cependant, nous ne sommes pas encore en mesure d'ouvrir des classes pour chacun de ces niveaux, ce qui implique que nous devons souvent diriger les élèves des niveaux supérieurs vers les cours privés qui ne sont finalement intéressants ni pour l'Alliance ni pour l'apprenant... A la nouvelle rentrée de septembre, nous serons heureux d'ouvrir une classe de Débutant 3, ce que nous n'avions pas pu faire en juin. C'est la marque d'une évolution positive, on est sur la bonne voie.

6. Quelles sont les motivations pour vos étudiants d'apprendre le français ?

C'est une bonne question car la réponse est la base la motivation des apprenants, et elle est aussi la base de tout notre travail marketing. Nous avons d'abord cru que les élèves venaient pour des raisons professionnelles, ou du moins utilitaires. Mais grâce au feed-back que nous demandons systématiquement aux apprenants à la fin des sessions, nous avons compris que pour la plupart d'entre eux, il s'agissait du pur plaisir d'apprendre le français. Pour comprendre, il faut se référer à la symbolique du français encore suffisamment puissante et positive aujourd'hui, pour amener ces personnes à venir prendre des cours après leur travail.

7. L'Alliance Française de Durban enseigne la langue zouloue. Selon vous, quelle est l'importance d'enseigner une langue locale compte tenu des missions de l'Alliance Française ?

Ce qui diffère l'Alliance Française des autres centres de langues privés ou même des autres instituts nationaux tel que l'institut Goethe est sa philosophie, ses principes fondateurs datant des Lumières... Nous sommes installés dans un pays avec comme double objectif de faire rayonner la langue française et les cultures locales. Ces objectifs sont indissociables, si nous n'enseignons pas le zoulou, ou ne mettons pas sur scène de jeunes artistes locaux, nous ne serions ni plus ni moins qu'un centre de langue, qu'une entreprise...or n'oublions pas que

l'Alliance Française est une association à but non lucratif dont les fondateurs n'ont d'autres noms que Louis Pasteur, Ernest Renan ou encore Ferdinand de Lécèpe...

8. Travaillez-vous pour une autre institution qui enseigne la langue française ? Si oui, laquelle ?

Oui, je suis aussi enseignant à UKZN.

9. Combien d'étudiants apprennent la langue française à UKZN à Durban ?

En total, UKZN compte 89 étudiants entre les niveaux 1^{ère} année à doctoral. Nous avons 67 en 1^{ère} année, 19 en deuxième année, 10 en troisième année, 4 en 'honours' 1 au master et 1 étudiant au niveau doctoral.

10. L'Alliance Française de Durban est liée au département de français de l'Université du KwaZulu Natal. Selon vous, quels sont les liens et quelle est l'importance de ces liens avec l'université?

Je suis bien placé pour dire que les liens qui existent entre l'Alliance Française et l'UKZN sont de l'ordre de l'intérêt national ! En effet, comme il est stipulé de manière significative dans mon contrat, l'une de mes missions est de dynamiser la coopération linguistique à Durban. Concrètement, je suis affilié à UKZN à laquelle je dois 4 heures par semaine. De ce point de vue, ce lien est presque institutionnel.

Mais au-delà de cela, le véritable rapport existant entre ces deux institutions s'élève au niveau de la passion du français. On retrouve facilement cette connexion dans le concret : Francesca Balladon, directrice du département de français, et présidente du comité FIPF de Juillet 2012 à UKZN et Ninon Larché, enseignante à UKZN sont toutes deux actives dans le comité de l'Alliance Française de Durban.

11. Existe-t-il des liens avec le secteur culturel et le secteur linguistique à l'Alliance Française de Durban ? Si oui, merci de préciser lesquels.

Je me permets de répondre à cette question par un schéma qui m'avait permis d'illustrer dans mon mémoire, les liens qui unissent les secteurs culturels et pédagogiques au sein d'une Alliance Française :

